

Amalgame

Bulletin trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux

AUTOMNE 2019

81



Imprimé sur papier recyclé



Bonlez, Chaumont, Corroy-le-Grand, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Gistoux, Longueville et Vieusart

La mobilité à Chaumont-Gistoux

La mobilité à Chaumont-Gistoux sera sans conteste une des priorités du Collège communal dans les six ans à venir. D'autant qu'après la présentation au Conseil des 27+1 (qui représente les Bourgmestres du Brabant wallon et l'exécutif provincial) de l'étude sur le futur développement des transports publics en Brabant wallon par le bureau Transitec, force est de constater qu'en ce qui concerne Chaumont-Gistoux, rien n'est prévu au niveau du renforcement des lignes existantes, voire en alternatives structurantes vers des points multimodaux supra-communaux.

Il faudra donc, comme je l'ai signalé au Collège, que nous prenions notre destinée en main propre. Cela représente à la fois des avantages, dans la mesure où nous serons seuls à la manœuvre en jouant de notre capacité à être original et inventif, et des inconvénients, surtout en matière de recherche de subsides.

Le pessimisme n'étant pas une valeur rencontrée au sein du Collège, nous avons déjà abordé, dans les grandes lignes les axes que nous voudrions développer en la matière, avec votre aide bien entendu, vous habitants de la commune et premiers concernés.

Ainsi, vous serez invités à répondre à une enquête sur la mobilité au début de l'année prochaine. Je vous invite à être attentifs à l'arrivée de votre courrier, car votre avis est essentiel à nos yeux.

Sans vous dévoiler de grands secrets, on retrouve sur la table du Collège communal, des réflexions concernant la mise en place de moyens améliorant la connectivité entre nos villages, le développement d'un réseau de vélos électriques, la création d'un HUB* mobilité au centre de Gistoux, et bien d'autres idées, les membres du Collège étant vraiment conscients des enjeux.

Très prochainement, des contacts seront pris avec la Province afin d'étudier les pistes alternatives de subsides, au vu de la pauvreté de solutions apportées par l'étude Transitec sur notre territoire.

Bien sûr, la mobilité communale, c'est aussi l'entretien et l'amélioration de la sécurité sur nos voiries, nos sentiers ainsi qu'aux abords de nos écoles et nous restons vigilants à ce propos, avec l'aide de nos experts au niveau Groupe Sentiers, Police et Région wallonne.

Enfin, n'oubliez pas la semaine de la mobilité, du lundi 16/9 au dimanche 22/9.

*Point Mob : pour plus d'informations : <https://pointmob.be>

Pour le Collège communal,
Luc DECORTE,
Bourgmestre



Sommaire

Editorial	3
Renseignements généraux	6
Nouvelles des gens de chez nous	9
Nouvelles de la commune	
<i>Tribune politique</i>	10
<i>Compte rendu des conseils communaux</i>	11
<i>Les achats groupés d'énergie, c'est reparti!</i>	11
<i>Aménagement des espaces publics à Chaumont-Gistoux</i>	12
<i>Deux taxes sur un extrait de rôle</i>	12
<i>Soyons courtois au volant!</i>	12
<i>Un pôle social qui se fête et qui fait du lien</i>	14
<i>Rejoignez le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée!</i>	15
<i>Chronique agricole : Les points noirs des agriculteurs</i>	16
<i>Connaissez-vous la Mobil'HomeLette, le poulailler mobile de Corroy-le-Grand?</i>	17
<i>Cimetière « Nature » : premiers pas...</i>	18
<i>Chronique juridique : Publicité des conseils communaux : enregistrement et retransmission</i>	19
<i>La Journée de l'Arbre</i>	19
<i>De la vie dans nos écoles</i>	21
<i>Arrivée confirmée des poubelles à puce à Chaumont-Gistoux</i>	22
<i>Le CCCA vous invite à jouer</i>	23
<i>Manifestations patriotiques</i>	24
<i>Le Syndicat d'initiative de Chaumont-Gistoux redémarre : rejoignez-nous!</i>	24
Vie associative	
<i>Le patrimoine immobilier de Chaumont-Gistoux sur son 31</i>	25
<i>Urbanisme et chauves-souris : pas forcément incompatibles!</i>	26
<i>La Nuit Européenne des Chauves-Souris? Un événement pas comme les autres!</i>	26
<i>Nuit de l'Obscurité</i>	27
<i>Roseaie communale : connaissez-vous ce rosier créé par Ivan Louette?</i>	28
<i>Centre culturel royal de Chaumont-Gistoux</i>	30
<i>Plongez dans un bain de culture dans leur salon</i>	32
<i>Télévie : fromages et bières</i>	32
<i>Fête du sport 2019</i>	34
<i>Activités sportives à Chaumont-Gistoux</i>	36
<i>Le Train a déménagé et posé ses valises pleines à craquer au Pôle social 9, rue Zaine</i>	38
<i>Une nouvelle catéchèse pour les enfants d'aujourd'hui!</i>	39
<i>Des nouvelles du Livre-Echange de Chaumont-Gistoux</i>	40
<i>Le tango argentin s'invite à Chaumont-Gistoux!</i>	40
<i>Cantando</i>	41
<i>Transition et écologie intérieure</i>	41
<i>Les rencontres de Gistoux</i>	42
<i>Croix-Rouge</i>	42
<i>Prochain Amalgame</i>	42

Le Collège communal



Luc DECORTE | ARC

Bourgmestre

Coordonnées :

Rue du Centre 10 à Longueville – tél. 010/88.93.56

Email : luc.decorte@chaumont-gistoux.be

Attributions : attributions légales, mobilité, travaux, espaces verts, bien-être animal.



Philippe DESCAMPS | ECOLO

Premier échevin

Coordonnées :

Rue Capitaine Delvaux 6 à Dion-le-Val – tél. 0485/088.380

Email : philippe.descamps@chaumont-gistoux.be

Attributions : accueil temps libre, enseignement, jeunesse, plaines de vacances.



Pierre LANDRAIN | ARC

Deuxième échevin

Coordonnées :

Rue d'En Haut 36 à Bonlez – Gsm : 0475/38.99.77

Email : pierre.landrain@bonlez.eu

Attributions : finances et budget, développement économique, PME, régie communale.



Béragère AUBECQ | ARC

Troisième échevine

Coordonnées :

Rue Moulin d'Inchebroux 4 à Gistoux – Gsm : 0477/37.28.35

Email : aubecqb@gmail.com

Attributions : associations, commerces, culture, sport, tourisme.



Aurélie VAN EECKHOUT | ECOLO

Quatrième échevine

Coordonnées :

Rue du Taillis 10 à Dion-le-Mont – tél. 0476/711.436

Email : aurelie.vaneeckhout@chaumont-gistoux.be

Attributions : transition écologique (environnement, agriculture, énergie), communication, participation citoyenne, droits humains.



Sese KABANYEGEYE | ECOLO

Cinquième échevine

Coordonnées :

Clos des Genêts 35 à Gistoux – tél. 0475/340.150

Email : sese.kabanyegeye@chaumont-gistoux.be

Attributions : urbanisme, aménagement du territoire, logement.



Natacha VERSTRAETEN | ARC

Présidente du CPAS

Coordonnées :

Rue des Sables 26 à Chaumont – Gsm : 0474/47.66.36

Email : natacha.verstraeten66@gmail.com

Attributions : Petite enfance, aînés, personnes en situation de handicap, égalité des chances.

Editrice responsable :

Administration communale
de Chaumont-Gistoux

Rue Colleau 2 – 1325 Chaumont-Gistoux

Tel. 010/68.72.11

Fax 010/68.72.19

Email : webmaster@chaumont-gistoux.be

Commercialisation & réalisation :

UNIMédia Edition

Rue Joba 9 – 4053 Embourg – Tél. 04/224.74.84

Publicité : Denis Lacroix – Gsm : 0497/53.63.44

Email : d.lacroix@uni-media.be

Nombre d'exemplaires : 5200

Distribution : en toutes-boîtes et disponible à l'accueil de la Maison communale.

Ce numéro est également disponible sous format numérique (pdf) sur le site Internet officiel de la Commune : www.chaumont-gistoux.be

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La Commune de Chaumont-Gistoux décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires

Renseignements généraux

Les services communaux ne seront pas accessibles au public les **vendredi 27/09, vendredi 1/11, samedi 2/11, lundi 11/11 et vendredi 15/11.**

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX
Tél. général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19
Email général : info@chaumont-gistoux.be

En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique.

Site internet : www.chaumont-gistoux.be

Le Collège communal

Le Collège communal est à votre disposition à la Maison communale sur RDV.
Secrétariat du Bourgmestre : Anne THINES – Tél. 010/233.822-
Email : secretariat.du.bourgmestre@chaumont-gistoux.be (de 8h30 à 13h).
Secrétariat des Echevins : Henri-Nicolas RENDERS – Tél. 010/68.72.11
Email : secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Directeur général

Bernard ANDRÉ – Tél. 010/68.72.15 – 0492/22.64.34
Email : bernard.andre@chaumont-gistoux.be

Service Communication / DPO

Nadine TRIEF – Tél. 010/68.70.16
Emails : communication@chaumont-gistoux.be
dpo@chaumont-gistoux.be

Service Protocole / Festivités

Françoise DELVAUX – Tél. 010/68.72.16 (de 9h à 12h)
Email : protocole@chaumont-gistoux.be

Service Salles / Matériel

Elisabeth VAN DER STRAETEN – Tél. 010/68.72.24
Permanence téléphonique : les mardi et jeudi de 9h à 12h
Email : sallesetmateriel@chaumont-gistoux.be

Service Enseignement

Tél. 010/68.70.14
Email : enseignement@chaumont-gistoux.be

Service Accueil Temps Libre (ATL)

Tél. 010/68.72.12
Email : atl@chaumont-gistoux.be
Le service extrascolaire : accueil.extrascolaire@chaumont-gistoux.be
► L'école des devoirs : labulledesavants@chaumont-gistoux.be
► Les plaines de vacances : plaines@chaumont-gistoux.be

Service Population / Etat-civil – Tél. 010/68.72.11

Email : population@chaumont-gistoux.be
etat-civil@chaumont-gistoux.be
Ce service est ouvert au public
► du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8h30 à 12h
► le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
► Population : le samedi de 9h à 12h
► Etat civil : le samedi sur rendez-vous.

Pour le service des étrangers :
uniquement sur rendez-vous au 010/68.70.17

Service Urbanisme – Tél. 010/68.72.11

Email : urbanisme@chaumont-gistoux.be
L'accueil du service est ouvert les lundis, mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h. Durant cette période, le service est joignable par téléphone les lundis, mardis, jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

Le mardi après-midi étant réservé aux nombreux rendez-vous, les architectes du service sont souvent indisponibles par téléphone.

Service Logement / Energie – Tél. 010/68.72.11

Emilie LEMAIRE – Email : eco-passeur@chaumont-gistoux.be
Ce service est ouvert au public :
► du lundi au mercredi sur rendez-vous

Service Finances et Comptabilité – Tél. 010/68.72.11

Directeur financier : Geoffroy BODART
Email : comptabilite@chaumont-gistoux.be

Service Travaux – Tél. 010/68.72.36
Email : service.travaux@chaumont-gistoux.be

Service Environnement - Espaces verts - Mobilité – Tél. 010/68.06.91

Email : ml.serret@jmd-consultance.be
► **Maison de l'Environnement**, Rue d'Inchebroux, 8 – Chaumont-Gistoux
Ouvert au public les mardis et jeudis, de 9h à 12h ou sur RV.

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations – Tél. 010/68.95.33
Email : centre.sportif@chaumont-gistoux.be

Zone de Police « Ardennes brabançonnaises »

► **Bureau d'accueil zonal** : Grez-Doiceau, Chaussée de Wavre 107
Tél. 010/23.27.77 – Fax 010/23.27.78. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 13h.
► **Bureau d'accueil local** : Chaumont-Gistoux, Rue Colleau 2
Tél. 010/23.27.79 ou 0476/07.78.41
Email : zp.ab@police.belgium.eu
Deux accueils sont assurés, au sein du site de Chaumont-Gistoux, les lundi et mercredi de 9h à 12h. En-dehors de ces plages-horaires, les plaintes seront systématiquement actées au sein de l'Hôtel de Police sis à Grez-Doiceau.
Les inspecteurs de quartier restent accessibles, du lundi au vendredi, via le GSM de service.

Pour tout besoin d'intervention et en cas d'urgence : former le 101

C.P.A.S. - Action sociale - Rue Zaine, 9

Permanences du lundi au vendredi jusqu' à 12h (salle d'attente accessible jusqu' à 11h30) – Tél. 010/68.72.50 – Fax 010/68.72.59
Présidente : Natacha Verstraeten – Gsm 0474/47.66.36
Directrice générale du CPAS : Ariane Bauwens – Tél. 010/68.72.53
► **Service social et allocations de chauffage** : Tél. 010/68.72.50
► **Cellule pour indépendants** : Tél. 010/68.72.52
► **Médiation de dettes** : sur rdv – Tél. 010/68.72.79
► **Permanences juridiques** : sur rdv – Tél. 010/68.72.55
► **Lutte contre la violence intra-familiale** : Tél. 010/68.72.55
► **Service de Volontariat (écrivains publics, cours d'alphabetisation...) et Taxi social** : Tél. 010/68.72.51 ou 52
► **Service Aides familiales conventionnées, Aides ménagers et repas chauds à domicile** : Tél. 010/68.72.50
► **Accueil des enfants de 0 à 3 ans** : MCAE « Bruyères et Coquelicots », « Chant de Blés » et « Bouton d'Or ». Inscriptions via le site <https://www.babiz.be/creche/6/> ou par courrier au CPAS, rue Zaine 9. Pour tout renseignement, permanences téléphoniques le vendredi de 9h à 11h et le mercredi de 14h à 16h au 010/68.93.20.
► **Cyber-espace (E.P.N.)** : Rue Zaine 9 – Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et le mardi de 14h à 19h. Accès gratuit à 8 ordinateurs et 2 tablettes numériques + Internet avec un animateur Tél. 010/233.839.
► **Handi-contact, référente PENSIONS, SENIORS et en matière de HANDICAP** : Rue Zaine 9 – Mercredi et vendredi de 9h à 12h ou sur rdv. – Tél. 010/68.72.78 – Email : seniorsethandicontact1325@publilink.be.
► **Sour'Dimension** : Permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes – Gsm / Sms : 0479/40.00.24
Email : sourddimension@publilink.be.
► **Haribus** : Maison des jeunes mobile – Tél. 010/68.72.50 ou 0473/33.38.67. [LHaribus-chaumont-gistoux](https://www.facebook.com/LHaribus-chaumont-gistoux)
► **Initiatives locales d'Accueil (I.L.A.)** pour adultes et mineurs étrangers – Tél. 010/68.72.55.
Maison de jour communautaire, tables d'hôtes, activités de loisirs et gymnastique adaptées – Tél. 010/68.72.50.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

C.P.A.S., chaussée de Huy 204
Tél. et Fax : 010/45.93.69 – Email : chgras.ale@skynet.be
Le service est joignable par téléphone toute la semaine.
Permanence sur place le mercredi de 9h à 12h.

Chaumont-Gistoux envoie un député au Parlement de notre pays !



Au mois d'août 1831, après l'adoption par le tout jeune Etat belge de sa Constitution, un Parlement est installé, constitué d'un sénat et d'une chambre des représentants. Durant les cent quatre-vingt-neuf ans de son histoire, la Belgique n'a jamais vu monter au Parlement un député issu de notre charmante commune de Chaumont-Gistoux. Jusqu'au 26 mai dernier !

C'est un événement, et nous avons de quoi en être fiers : lors de l'élection fédérale qui vient d'avoir lieu, et pour la

toute première fois, Chaumont-Gistoux envoie un député au Parlement de notre pays ! Un député sur les 150 qui représentent la Belgique, un député sur les cinq qui représentent le Brabant wallon. Il se nomme Simon Moutquin.

Diplômé en coopération internationale, il est très impliqué dans la recherche d'une paix juste au Proche-Orient, dans le respect des peuples et du droit international. Vous auriez pu le croiser aux manifestations anti-CETA, au parc Maximilien, aux marches pour le climat, auprès de

tous ceux qui luttent pour la justice sociale, migratoire, fiscale ou climatique.

Simon Moutquin a trente-deux ans, il est écolo, compétent, sympa, il est originaire de Chastre et habite à Dion-le-Val.

Luc MERTENS,
Conseiller communal



Un Conseil Communal Consultatif des Jeunes à Chaumont-Gistoux (CCCJ)

Vous êtes 2.455 jeunes entre 0 et 18 ans à habiter Chaumont-Gistoux. Vous ne pouvez pas encore voter pourtant vous êtes des membres à part entière de notre commune !

Nombreux d'entre vous ont été marcher à Bruxelles et à Louvain-la-Neuve pour soutenir les actions en faveur du climat. De même, en avril dernier, quatre jeunes ont écrit au Conseil communal pour promouvoir la réalisation d'une collecte de déchets organiques. Par ces actions, vous prouvez que les jeunes sont actifs et engagés !

Par conséquent, un Conseil Communal Consultatif des Jeunes (CCCJ) serait une belle opportunité de prendre la parole, d'être écoutés, de faire part de

vos besoins, de vos envies et enfin de réaliser des projets qui vous tiennent à cœur.

A l'image du Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) qui fonctionne très bien dans notre commune, vous pourriez également débattre de certains sujets et émettre des avis consultatifs pour orienter le Collège communal. Grâce à ce nouveau conseil, vous pourriez participer au développement de notre commune et formuler des propositions par rapport aux problématiques auxquelles vous êtes confrontés, notamment en matière de mobilité, d'enseignement, de préservation de notre environnement, de logement, d'aménagement d'aires sportives et de détente.

Prendre part à ce Conseil serait une belle opportunité de formation à la citoyenneté et à l'exercice de la démocratie. Ce serait également l'occasion d'être responsabilisés dans l'expression de vos avis et la création de vos projets.

Le groupe Villages souhaite soutenir une telle initiative qui donne l'opportunité aux jeunes de prendre une place participative en tant que citoyen actif à Chaumont-Gistoux.

Carole SANSDRAP,
Conseillère communale

Pour tout contact : info@villages1325.be



Concrétisation d'un projet cher à ARC

Le samedi 22 juin a eu lieu l'inauguration du pôle social et de l'extension du bâtiment du CPAS.

Sous un soleil radieux, les habitants de la Commune ont pu admirer la concrétisation d'un projet cher à ARC.

Après les discours intéressants autant qu'engagés, de nombreuses activités participatives étaient proposées, le but principal étant de mettre l'accent sur l'accueil offert à tous les habitants, concentrant en un même lieu, différentes associations travaillant dans le domaine de l'aide sociale.

Chaumont-Gistoux, souvent citée en exemple pour ces synergies concrètes entre les deux niveaux de pouvoir que sont la commune et le CPAS, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, via son nouveau Collège communal, au sein duquel un projet de maison de repos a fait l'objet d'un consensus entre les deux formations politiques à la manœuvre, ARC et ECOLO, consensus traduit dans la déclaration de Politique communale pour les six ans à venir.

En effet, notre population vieillissante mérite une attention particulière et un soutien concret pour les années à venir au travers de ce projet.

D'autres initiatives sont encore dans nos cartons, en matière de sport, de mobilité, d'environnement, d'enseignement et nous sommes prêts à en discuter avec nos habitants, lors de notre prochain petit déjeuner par exemple, **le dimanche 6 octobre 2019.**

Pour nous contacter : via le site www.arc-chaumont-gistoux.be ; via mail à l'adresse local@arc-chaumont-gistoux.be ou par tél. au 0471/08.37.80 ou 0496/72.67.61.

Patrice WERY,
Conseiller CPAS



Compte rendu des conseils communaux

Que s'est-il passé au Conseil communal ces mois d'avril, de mai, de juin ?

Avant de l'évoquer, je fais trois petites remarques.

La plupart des décisions prises en Conseil relèvent du bon sens et ne comportent à peu près aucun a priori politique. Il ne faut pas être catholique, libéral ou socialiste pour considérer l'utilité qu'il y a à « approuver le projet d'acte visant à prolonger le bail emphytéotique du parking de l'école de Gistoux ». Il est relativement rare que le Conseil débattre d'options politiquement variables, idéologiquement différentes.

Deuxième remarque, ceux qui s'attendent à ce que le Conseil communal se comporte de façon spectaculaire, en adoptant chaque mois des mesures qui soulèvent et retournent la vie villageoise, seront déçus. On approuve les comptes d'une fabrique d'église, on nomme une institutrice, on évalue l'opportunité de déplacer un casse-vitesse.

Enfin, sauf à considérer les choses sous l'angle d'un remarquable altruisme, les décisions prises ne concernent en général qu'un petit nombre de personnes : l'institutrice qu'on nomme, le trésorier de la fabrique d'église, la dame en face de chez qui est déplacé le casse-vitesse. Les décisions d'ordre général, quoique d'une réelle utilité, sont rarement perceptibles : on ne ressent pas immédiatement, en sortant de chez soi, le renouvellement de l'adhésion de la commune à la centrale d'achat ORES Assets.

Conclusion : si je voulais que mon compte-rendu ait un caractère politiquement engagé, spectaculaire, et général, je n'aurais pas grand-chose à vous raconter. Ce n'est cependant pas le

cas, et je trouve de la vertu à ce travail qui consiste à nommer une institutrice, à choisir de réparer un trottoir et à approuver les comptes d'une intercommunale. Ce sont la minutie et le respect avec lesquels on considère chacun de ces petits rouages du destin communal qui font l'ordinaire du Conseil.

Or donc, en ces mois d'avril, de mai, de juin, le Conseil a notamment :

- ▶ Poursuivi ses réflexions et ses travaux dans la perspective du Schéma Communal de Développement Commercial (plan de dynamisation du commerce dans le centre de Gistoux) ;
- ▶ Approuvé le plan de pilotage de l'école de Corroy ;
- ▶ Approuvé la charte pour des achats publics responsables ;
- ▶ Arrêté et approuvé les comptes communaux et ceux du CPAS pour l'exercice 2018, et approuvé les comptes de la zone de police Ardennes brabançonnaises pour l'exercice 2015 ;
- ▶ Approuvé l'achat et le placement d'une cuisine équipée à l'école de Dion-Valmont ;
- ▶ Approuvé la motion qui s'oppose à l'enfermement des personnes mineures ;
- ▶ Mis à jour le statut administratif et pécuniaire du personnel communal ;
- ▶ Débattu et arrêté sa position envers l'ISBW ...

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé les comptes de diverses fabriques d'églises et nommé une demi-douzaine d'institutrices. Il n'a procédé au déplacement d'aucun casse-vitesse sur le territoire de la Commune.

Xavier DEUTSCH,
Conseiller communal

Les achats groupés d'énergie, c'est reparti !

Vu le succès rencontré lors de la précédente édition (plus de 500 inscriptions), la Commune de Chaumont-Gistoux a décidé de relancer ses achats groupés d'énergie durant cet automne : électricité, gaz, mazout, pellets et bois.

Vous recevrez, dans le courant du mois de septembre, un courrier reprenant toutes les informations pratiques.

En résumé, pour vous inscrire, munissez-vous de votre facture de décompte annuelle et inscrivez-vous :

▶ **en ligne** via www.chaumontgistoux-energie.be

OU

▶ **en venant directement à la commune** sur rendez-vous du lundi au mercredi (010/23.38.21 ou eco-passeur@chaumont-gistoux.be).

L'inscription vous permet de recevoir une offre de prix personnalisée en fonction de vos consommations. Elle est totalement gratuite et sans engagement. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser l'offre personnalisée qui vous sera remise.

Attention, si vous vous étiez inscrit au précédent achat groupé, vous n'êtes pas réinscrit d'office, il faut donc se réinscrire chaque année si vous souhaitez à nouveau participer au groupement d'achat.

Une soirée d'information sera organisée le jeudi 3 octobre 2019 à 20h à l'Espace Perez, rue du Village 5 à Dion-le-Mont.

Emilie LEMAIRE,
Eco-passeuse



Aménagement des espaces publics à Chaumont-Gistoux...

La boîte n'attend plus que vos idées !

Le **21 mars dernier**, nous vous avons proposé une **réunion** sur les **charges d'urbanisme** et la **participation citoyenne**. L'idée ? Constituer, avec votre aide, une **boîte à idées** dans laquelle les différents services de l'administration communale pourront aller puiser (en fonction de l'urgence de certains travaux, de leur budget ou de leur pertinence).

► Comment faire ? Rien de plus simple !

Il suffit de vous **promener** seul, à deux, en famille, en comité de quartier ou avec les membres d'une association et d'**imaginer VOTRE espace public**. Où manque-t-il un banc ? Où l'éclairage public peut-il être renforcé ? Où peut-on améliorer la sécurité des piétons, placer un radar, rêver une plaine de jeux, une rampe de skate, une prairie fleurie, une compostière ou un verger ? Qu'est-ce qui est important pour vous ? Quelles sont vos priorités ? Développons la sécurité, l'aspect paysager, la convivialité, la mobilité douce, les voiries, les espaces verts publics

ou les équipements communautaires. Dites-nous ce qui compte pour vous et aidez-nous à donner une priorité à vos idées, afin de les réaliser.

Faites le tour de votre quartier et **envoyez-nous, avant le 20 septembre 2019**, vos idées à l'adresse email suivante : boite-a-idees@chaumont-gistoux.be (Merci, dans votre email, de bien préciser le village, le quartier et la rue pour chacune de vos propositions).

En **octobre prochain**, nous vous inviterons à une réunion citoyenne pour présenter vos idées à la population et voir de quelle manière nous pourrions concrétiser certaines d'entre elles.

Alors, prêts ? A vos carnets ! Et surtout... laissez libre cours à votre imagination !

Sese KABANYEGEYE,
Echevine de l'Urbanisme et
de l'Aménagement du Territoire

Deux taxes sur un extrait de rôle

Le Collège communal vote chaque année deux rôles impactant directement un grand nombre de citoyens : celui relatif à la **taxe sur les immondices** et celui relatif à la **taxe sur l'entretien des égouts**.

Pour l'exercice d'imposition 2018, nous parlons d'environ **4.500** avertissements-extraits de rôle pour les immondices et de **3.100** avertissements-extraits de rôle pour les égouts. Ce nombre augmente d'année en année.

Le fait de voter les deux rôles distinctement implique qu'à l'heure actuelle, un même redevable est susceptible de recevoir deux avertissements-extraits de rôle, à deux moments distincts de l'année (juillet pour les immondices, décembre pour les égouts).

Dans un esprit de simplification administrative et afin de réaliser des économies d'échelle (au niveau de l'impression et de l'affranchissement), le Collège communal vient de décider de globaliser ces deux avertissements-extraits de rôle.

Cela ne veut pas dire que la taxe sera globalisée et qu'il n'y aura plus qu'une seule taxe. Chaque rôle de taxe sera arrêté séparément par le Collège, mais ces deux taxes seront envoyées simultanément, sur un seul avertissement-extrait de rôle. Bien entendu, un citoyen qui ne serait actuellement redevable que d'une seule taxe continuera à n'être redevable que de cette taxe et ne se verra pas imposer la seconde.

Cette manière de procéder n'aura donc aucune incidence sur le portefeuille du contribuable. La seule différence : au lieu de recevoir un avis d'imposition en juillet et l'autre en décembre, le contribuable devra s'acquitter de ces deux taxes en même temps, au mois de **septembre**.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information, aux coordonnées ci-dessous :

- larena.simon@chaumont-gistoux.be
- 010/68.72.11 (de 9h à 12h).

Geoffroy BODART,
Directeur Financier

Soyons courtois au volant !

Depuis plusieurs mois, le service de police ainsi que l'administration communale sont régulièrement contactés pour signaler des actes inciviques et de non-respect de la signalisation routière mise en place Rue de Wavre, au niveau du rétrécissement de voirie.

A cet endroit, la priorité est accordée aux usagers venant de la chaussée de Huy, en direction de la rue Colleau.

La configuration des lieux est particulière et peut prêter à confusion. La signalisation en place (panneaux B19 et B21) est claire. Elle est nécessaire et doit être respectée.

Le conducteur qui ne respecte pas le panneau B19 est en infraction aux articles 5 et 67.3 de la loi du 01/12/1975 (Code de la route).

L'art. 67.3 est le suivant : « Signal B19 – passage étroit – obligation de céder le passage aux conducteurs venant en sens opposé. » Tout manquement à cet article constaté par un policier peut faire l'objet d'une perception immédiate.

Cette priorité a été accordée afin de garantir la libre circulation sur la chaussée de Huy.

Il est important de respecter la signalisation routière mise en place et de rouler courtois.

Nous comptons sur vous !

Benoît KICQ,
Inspecteur Principal



Police



Un pôle social qui se fête et qui fait du lien

Le **samedi 22 juin 2019** était un jour exceptionnel pour le C.P.A.S. de Chaumont-Gistoux.



Partis – il y a bien des années – d'un C.P.A.S. axé sur le précepte « Pour vivre heureux, vivons cachés », nous voilà arrivés à fêter l'inauguration du **Pôle social, ouvert et solidaire**, qui traduit de manière durable, dans un bâtiment, dans un espace, dans une dynamique, **une vision inclusive de la société**.

Plusieurs intervenants, à la fois symboliques et intéressants, nous ont accompagnés à cette occasion.

Pour commencer, le Bourgmestre **Luc DECORTE** a rappelé ce qui fait la **force du projet social** de Chaumont-Gistoux : la décision de confier toute l'action sociale au C.P.A.S. dans un souci d'efficacité et de qualité des services, de même que les synergies fortes et adéquates qui existent entre les deux entités et surtout le profond respect mutuel pour l'expertise et les compétences de chacun.

Christine MAHY, Secrétaire politique du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, a beaucoup touché l'assemblée en expliquant de manière très concrète les mécanismes de la pauvreté et les difficultés qui en résultent au quotidien (la déprivation notamment). Elle a mis en lumière le droit à l'accueil, le droit à l'aisance et l'importance pour les personnes de **reconquérir le pouvoir de vivre**. Tout en nous félicitant pour le travail déjà accompli en ce sens, elle a mis l'accent sur la mobilité et le logement : des secteurs où nous sommes au travail!

Alain VAESSEN, Directeur de la Fédération des C.P.A.S. wallons a exprimé son souhait de voir se multiplier le principe et la dynamique du « pôle social », un véritable atout pour toutes les parties : citoyens, bénévoles et professionnels car **se parler et se connaître est la base de tout progrès humain**. Saluant notre détermination et notre créativité, il nous a invités à être contaminants : nous n'y manquerons pas!

Ariane BAUWENS, Directrice générale du C.P.A.S. a ensuite présenté l'histoire du projet et le film dans lequel les acteurs

Suite à l'inauguration, nous avons reçu d'un citoyen un courriel qui nous a touchés. Nous ne résistons pas au plaisir de vous en partager les principaux extraits.

« L'inauguration du Pôle social a été, pour moi, un tout bon moment.

Il y a d'abord l'idée de l'existence d'un Pôle social, qui reste à la fois exceptionnelle et d'une désarmante simplicité. Regrouper en un même lieu les différents acteurs d'une commune plus inclusive et solidaire, qu'ils soient publics (le CPAS en est évidemment le phare) ou privés (un secteur associatif vivant et fécond) est absolument génial. Comment mettre en avant un projet ontologiquement commun, dépasser les chapelles pour développer collaborations et synergies au bénéfice de celles et ceux qui, à Chaumont-Gistoux, en ont besoin ?

Le Pôle social offre l'opportunité d'être plus efficace pour concrétiser l'article premier de la loi organique sur les CPAS du 7 janvier 2002, mais aussi et surtout la première phrase de l'article 23 de la Constitution, voire l'alinéa premier de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est aussi une occasion de rencontres intéressantes, de belles découvertes humaines. Dominique Pire, le dernier Belge lauréat du Prix Nobel de la Paix (c'était en 1958, tout de même!...) disait que « les gens s'estiment en travaillant ensemble à quelque chose d'utile ».

Permettre aux personnes dites « bénéficiaires » de vivre dans la dignité, offrir l'occasion à des volontaires et des salarié(e)s de s'accomplir professionnellement (car les bénévoles aussi peuvent travailler « professionnellement ») sont et seront deux acquis essentiels du Pôle social. On ne peut oublier que les bénéficiaires indirects sont aussi l'ensemble de la population qui évolue ainsi dans un espace où la préoccupation pour les droits humains n'est pas un vain mot. Ceci participe à son humanisation.

Ce Pôle social, c'est, sur le principe, une idée formidable! Bravo!

En plus, il est magnifiquement agencé, favorisant le sentiment d'être accueilli(e). C'est gai, c'est lumineux, cela donne le ton de la priorité accordée à la personne qui vous rend visite, à atténuer son appréhension à faire usage de son droit, qui est encore trop souvent perçu comme le fait de solliciter une faveur, voire de demander l'aumône.

De plus, vous avez invité Christine Mahy. Une commune que l'on cite souvent parmi les plus riches de Wallonie est, a priori, un lieu où vivre la pauvreté et l'exclusion peut être plus compliqué qu'ailleurs. Il importe de dire et de répéter qu'il ne s'agit pas là d'une infamie. Christine Mahy incarne précisément la voix des gens sans voix, des invisibles, des fantômes de notre société. L'inviter est une manière pertinente de nous rappeler — parce qu'il faut nous le répéter sans cesse — que la grandeur d'une société se mesure au soin qu'elle accorde aux plus petits.

Je veux vous remercier très chaleureusement de faire vivre, au quotidien, la part noble de notre société.

Laurent Deutsch »



du pôle social expliquent en quoi **cette dynamique sert nos valeurs et nos pratiques professionnelles**. En clôture de la matinée, celles-ci ont été magnifiquement illustrées par les paroles d'une chanson écrite par l'équipe sociale, interprétée par Violette et entonnée tous en chœur.

L'après-midi, les partenaires qui animent le pôle social : **l'A.L.E., la Maison de la Croix-Rouge des Ardennes brabançonnaises, la boutique solidaire Le Train, l'Accueil Temps Libre pour les enfants de 3 à 12 ans et l'école des devoirs, le Conseil Consultatif Communal des Aînés, le Système d'Echange Local, l'Espace Public Numérique,**

les jeunes du projet Mix-Cité, les différents services du C.P.A.S. ont organisé de **multiples ateliers** ludiques et interactifs pour faire connaître leurs missions variées.

Avec 300 participants sur la journée, la quantité a rejoint la qualité dans l'évaluation de cet événement riche et prometteur...

Venez donc faire un tour au Pôle social et découvrez les services qui y sont offerts mais aussi le jardin public et la mini-ferme. Vous y serez chez vous!

Natacha VERSTRAETEN,
Présidente du C.P.A.S.

Rejoignez le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée !

Sept membres du C.C.C.P.H. ont été désignés lors du Conseil communal du 24 juin dernier, il s'agit de :

HOORNAERT	Anne	Rue du Warichet, 9	1325	Chaumont-Gistoux
VAN PELLECOM	Raymonde	Clos de la Cuterelle, 2	1325	Chaumont-Gistoux
DENIS	Serge	Rue Jérôme Noël, 7	1325	Chaumont-Gistoux
ZIEGLER	Michel	Bd du Centenaire, 18A	1325	Chaumont-Gistoux
VERSTRAETEN	Natacha	Rue des Sables, 26	1325	Chaumont-Gistoux
DOTREMONT	Christine	Parvis St Roch, 5	1325	Chaumont-Gistoux
MALEVEZ	Patricia	Rue Ferme du Mont, 4	1325	Chaumont-Gistoux

Leur rôle sera de :

- ▶ sensibiliser la population et l'administration à la situation des personnes handicapées ;
- ▶ recueillir et relayer les besoins des personnes en situation de handicap au niveau communal ;
- ▶ guider et conseiller les acteurs locaux en vue de favoriser l'accessibilité à l'ensemble des services et mettre en œuvre une commune inclusive.

Si vous souhaitez poser votre candidature pour les rejoindre, n'hésitez pas à adresser un email à : seniorsethandcontact1325@publink.be ou un courrier au C.P.A.S, Rue Zaine 9 à 1325 Chaumont-Gistoux.

Pour participer, il est demandé de faire partie des personnes en situation de handicap sur la commune ou de leurs proches, quel que soit leur ou votre âge. Sont exclues les personnes ayant figuré sur une liste lors des dernières élections ou représentant

un groupe politique dans les institutions et associations car le C.C.C.P.H. compte déjà trois représentants des groupes politiques communaux comme le prévoit la Région wallonne.



Les points noirs des agriculteurs

La chronique agricole de l'Amalgame a pour objectif de vous aider à mieux comprendre la réalité des agriculteurs de notre commune. Dans cet article, nous vous proposons même de vous investir pour collaborer à une meilleure co-habitation entre toutes les parties !

En mai dernier, nous avons adressé un courrier aux agriculteurs qui travaillent la terre dans nos villages. Nous leur avons proposé de nous communiquer la liste de leurs « points noirs » en mobilité. Des points noirs ? Oui, ces difficultés qui leur compliquent la vie au quotidien et qui, souvent, nous échappent, nous qui n'avons pas à manoeuvrer avec des engins agricoles parfois... très imposants.

Nous étions curieux de savoir qui, de la commune, des citoyens ou des agriculteurs eux-mêmes, avait un rôle à jouer dans la gestion et la résolution de ces points noirs.

La réponse, après une première lecture ? Vous, nous, eux... bref, un peu tout le monde !

Cinq agriculteurs ont répondu à notre courrier, avec des points noirs souvent similaires, que nous avons rassemblé par catégorie :

- ▶ **l'état de la voirie** (routes impraticables, buse d'évacuation des eaux bouchée, etc). Ces problèmes dépendent du service technique et sont donc gérés directement par les services communaux.
- ▶ **la végétation gênant la circulation des engins agricoles** : Sur les voies carrossables, arbres et haies doivent être taillés jusqu'à 4 mètres 50 de haut. Si vous ne le faites pas, vous êtes susceptibles de recevoir un courrier de rappel de la législation en vigueur. Un délai d'un mois pour une mise en conformité est accordé aux contrevenants. Passé ce délai, la mise en conformité sera facturée et exécutée par les cantonniers communaux.

Sachez que lorsque vos branches d'arbres dépassent de vos propriétés, les agriculteurs accrochent et cassent régulièrement leurs rétroviseurs...



▶ les difficultés pour manoeuvrer les véhicules agricoles sur certains tronçons de voirie :

En période de moisson, les agriculteurs doivent se déplacer avec des engins imposants, de jour comme de nuit. Si vous garez votre voiture sur la voirie, il leur est souvent difficile, voire impossible, de passer. Certains agriculteurs prennent la peine d'avertir leurs voisins concernés en déposant un courrier dans leur boîte aux lettres. La commune s'engage également à afficher cette note de sensibilisation à la circulation saisonnière d'engins encombrants à l'entrée des salles de fête (à Longueville ou à Dion-le-Mont par exemple) qui génèrent souvent des stationnements importants lors de festivités.

▶ le comportement des autres usagers de la voie publique (cyclistes roulant sur la chaussée plutôt que sur la piste cyclable, piétons ne circulant pas sur un seul côté des chemins de remembrement, chiens sans laisse, canettes dans les champs...).

Il est proposé d'afficher, sur les médias communaux, un code de bonne conduite et un rappel de certains articles du Code de la route...

Quelques extraits des courriers envoyés par les agriculteurs :

« Lorsque nous rencontrons des promeneurs à pied, à vélo, en trottinette ou à cheval, notre but est de passer à côté d'eux en toute sécurité. Pour cela il vaudrait mieux, quand ils sont en groupe, qu'ils se mettent tous du même côté du chemin de remembrement et non qu'ils s'éparpillent des deux côtés, car alors la manoeuvre pour les dépasser est plus compliquée, à cause de l'outil que nous transportons à l'arrière. Nous devons alors doublement regarder à gauche et à droite pour ne pas les accrocher. »

« La mobilité sur la chaussée de Huy est parfois difficile. Pour les usagers lents (cyclistes), il y a une piste cyclable, mais certains préfèrent rouler sur la chaussée... Circuler avec un tracteur ou charroi et devoir dépasser un cycliste est hyper dangereux pour la sécurité de tous. »

« Certains habitants n'essaient même pas de rappeler leur chien (ou en sont incapables) quand il se met à courir après les vaches en prairie. Mais il faut savoir que les bovins femelles risquent d'avorter par peur ou cassent les fils et se blessent en tentant de s'échapper... »

« Le stationnement de voitures à l'entrée de la rue (en face de la salle des fêtes) ne permet pas aux engins agricoles de passer. A chacun de nos déplacements, nous devons aller vérifier au préalable si le passage est libre. »

« Les chicanes ne nous rendent pas le passage très aisé. Il faudrait que l'espace entre deux soit plus long afin de pouvoir passer quand on tracte une longue remorque, sinon on bloque tout et les autres véhicules dans l'autre sens ne sont pas contents. »

« Les branches qui dépassent en hauteur les limites des propriétés nous gênent beaucoup. Lors de notre passage, nous accrochons régulièrement nos rétroviseurs. On doit s'arrêter et les remettre en place, ce qui n'est pas aisé. Du coup, on gêne la circulation et notre sécurité (nos rétroviseurs sont très importants pour voir les piétons sur les trottoirs, les voitures garées, ...). »

Une charte à construire avec vous : appel à candidatures

Parce que la vie à la campagne est rythmée par ceux qui y vivent, qui y travaillent ou qui viennent s'y promener et que les intérêts des uns ne correspondent pas toujours à ceux des autres, la Commune de Chaumont-Gistoux souhaite se doter d'une **charte** pour mieux vivre ensemble en milieu rural. Nous souhaitons l'élaborer avec vous, citoyens des villages et vous, agriculteurs.

Pour ce faire, nous aimerions constituer un groupe de travail avec **5 habitants, 5 agriculteurs** et les **membres du conseil communal** intéressés par la question. Ensemble, nous aborderons les questions qui fâchent et trouverons les réponses qui réconcilient!

Curieux(se)? Intéressé(e)? Envoyez votre candidature **avant le 30 septembre 2019** ou posez vos questions à cette adresse email : aurelie.vaneeckhout@chaumont-gistoux.be

Une première réunion sera organisée vers la fin du mois d'octobre.



Aurélië VAN EECKHOUT,
Echevine de l'Agriculture

Connaissez-vous la Mobil'HomeLette, le poulailler mobile de Corroy-le-Grand?

Il s'agit du concept innovant de Caroline et Pierre, à la Ferme des Noyers à Corroy-le-Grand, entièrement construit sur un plateau de remorque au look de « tiny house » dans des matériaux nobles (tout en bois, avec 10 cm d'isolant pour préserver les poules de la chaleur).

Pour cela, ils se sont inspirés d'une idée développée par un fabricant allemand et l'ont adaptée à leurs exigences (utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, bien-être animal et transparence de A à Z).

Les objectifs de ce poulailler mobile sont multiples : les poules pâturent toujours dans l'herbe fraîche, riche en protéines et minéraux, ce qui donne des œufs de qualité supérieure. La charge parasitaire est moindre, donc le risque infectieux pour les animaux est moins élevé également et le sol peut se régénérer après le passage des volatiles.

Le poulailler a été entièrement construit par Pierre après ses heures de travail et le week-end, durant deux mois. Il est équipé de panneaux solaires qui le rendent 100 % autonome en énergie (éclairage, porte automatique et clôture électrique qui préserve les poules des prédateurs). Le poulailler comporte aussi une réserve d'eau de 300 litres, raccordée aux abreuvoirs intérieurs et extérieurs.



Les poules sont nourries d'un mélange de graines bio achetées auprès d'un producteur local. A terme, Pierre et Caroline espèrent être autosuffisants sur le site de la ferme et produire leurs propres aliments.



Les 100 poulettes arrivées mi-juin commencent tout doucement à pondre sous l'œil protecteur de deux coqs qui veillent au grain!

Les œufs sont commercialisés à la boucherie de la Ferme des Noyers et peuvent également être achetés 7 jours sur 7 à la ferme. Le principe est simple : les œufs sont à disposition en self-service dans une cabane prévue à cet effet. Les clients versent la somme correspondante à leurs achats dans une tirelire-caisse; un principe essentiellement basé sur la confiance.

N'hésitez pas à leur rendre visite et à partager leur enthousiasme pour ce projet!

Nadine TRIEF,
Service Communication



Cimetières « Nature » : premiers pas...

Le 20 mai dernier, la commission « cimetières » de Chaumont-Gistoux (Amalgame n°80 – Été 2019) rencontrait ses collègues de la commune de Lasne pour une **visite guidée d'un cimetière « nature »**. Du haut du cimetière d'Ohain, en « zéro pesticide » depuis plus de dix ans, se dévoile une des plus belles vues du village... si nous détachons les yeux des haies plantées en cascade, des sentiers enherbés, de la mare bien vivante (comme le manifestent les batraciens qui posent pour les visiteurs)... Loin d'avoir perdu sa vocation première, le site offre aux visiteurs de nombreuses aires de repos qui renforcent le sentiment de recueillement et de sérénité. Tapis de sedum, allées bordées de rosiers... relient la parcelle des étoiles aux tombes des anciens combattants en passant par la pelouse de dispersion que couvre l'ombre d'un érable.

Faire de nos cimetières des parcs est un défi que les communes ne relèvent pas seules. L'asbl « Adalia 2.0 » propose des modules de **formation alliant théorie et pratique**. Fin de ce printemps, les agents communaux découvraient ainsi que « revoir la conception d'un cimetière, c'est faire en sorte que les plantes indésirables passent inaperçues ou ne soient plus considérées comme le reflet d'un manque de respect pour le lieu »... et que les alternatives au gravier pulvérisé sont multiples : enherber, pailler ou paver les sentiers, planter des arbustes ou des vivaces, semer une pelouse ou une prairie fleurie...

Enfin, les fossoyeurs de Chaumont-Gistoux se lancent prudemment sur le terrain : le gravier est engazonné par petites touches, des affiches sont placées à chaque entrée pour expliquer au public, parfois inquiet ou méfiant, que cette nouvelle gestion de l'espace public, si elle aide à respecter la nature, préserve aussi la santé de chaque citoyen.

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT,
Conseillère en Environnement



La parcelle des étoiles

Une parcelle des étoiles va être aménagée dans la nouvelle partie du cimetière de Bonlez.

Cette parcelle est destinée à recevoir les fœtus nés sans vie entre le 106^e et le 180^e jour de grossesse et les enfants décédés âgés de 12 ans maximum.

Les sépultures s'y trouvant ne sont pas réglementées par une durée concessionnaire.

Seules y sont permises les inhumations de cercueils ou d'urnes cinéraires en pleine terre ou en cavotin*, ainsi que la dispersion des cendres sur la partie dédiée à cet effet.

Les plans d'aménagement sont en cours et les travaux débiteront d'ici peu.

Vinciane DERHE,
Service Population – Etat civil



* les cavotins sont de petits caveaux destinés à recevoir les cercueils ou urnes cinéraires d'enfants



Publicité des conseils communaux : enregistrement et retransmission

A l'heure des réseaux sociaux, de l'immédiateté de l'information et de la demande accrue de transparence des pouvoirs publics, la question peut se poser de savoir s'il est possible d'enregistrer les séances du Conseil communal et/ou de les diffuser en direct sur les réseaux sociaux (Facebook Live par exemple).

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) prévoit que le conseil communal doit adopter un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), lequel peut comprendre des mesures relatives au fonctionnement du conseil (voir article L.1122-18 du CDLD). Il rappelle également que « les séances du conseil communal sont publiques » (voir article L.1120-20), tout en prévoyant des possibilités de huis clos (voir article L.1122-21 et -22).

Tout un chacun peut donc, dans le respect des limites énoncées ci-avant, assister aux séances du conseil communal.

► Qu'en est-il maintenant de l'enregistrement et de la diffusion de celles-ci ?

S'il est unanimement admis que l'administration peut – sous réserves des modalités éventuellement prévues dans le ROI – enregistrer les séances du conseil à des fins de diffusion publique (via les réseaux sociaux, le site internet communal, etc...), il n'en est pas forcément de même pour les personnes extérieures au conseil communal, ni pour les conseillers eux-mêmes.

S'il n'existe pas de ROI ou si celui-ci ne comporte aucune indication en la matière, « toute personne qui assiste aux débats peut en principe faire usage d'appareils d'enregistrement sonore ou visuel **pour autant toutefois que le déroulement de la réunion n'en soit pas compromis et que l'ordre n'en soit pas perturbé** »¹

Le ROI adopté par le Conseil communal de la Commune de Chaumont Gistoux dispose lui que :

Article 33bis – Pour la bonne tenue de la séance, et pour permettre aux conseillers communaux de participer aux débats sereinement et avec toute la concentration requise, la prise de sons et d'images est interdite aux membres du conseil communal.

Article 33ter – Pendant les séances publiques du conseil communal, la prise de sons et/ou d'images est autorisée aux personnes extérieures au conseil communal ainsi qu'aux journalistes professionnels agréés par l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique.

Article 33quater – Les prises de sons et/ou d'images ne peuvent porter atteinte aux droits des personnes présentes (droit à l'image, RGPD, ...).

Les photos et/ou images ne peuvent en aucun cas être dénigrantes ou diffamatoires et doivent avoir un rapport avec la fonction ou le métier exercé par la personne photographiée et/ou filmée.

La prise de sons et/ou d'images d'une séance publique du conseil communal ne peut nuire à la tenue de celle-ci, auquel cas des mesures de police pourraient alors être prises par le bourgmestre ou le président de l'assemblée sur base de l'article L1122-25 du CDLD

Comme on le constate, une distinction est prévue entre les membres du Conseil communal et les personnes extérieures à celui-ci. Pareille distinction a été autorisée par le Conseil d'État, saisi à propos d'un ROI similaire d'une autre commune wallonne.

Si rien n'est prévu par le ROI², une retransmission ne peut être autorisée que si elle est effectuée de manière totalement neutre, et exempte de tout commentaire dénigrant ou diffamant à l'égard des personnes présentes.

Nous rappelons d'ailleurs que tout fauteur de trouble, qu'il soit spectateur ou même conseiller, peut se faire expulser de la séance par le Président et ce, manu militari.

Pour éviter tout problème et afin de garantir la bonne tenue des séances, il est donc fortement conseillé de demander l'autorisation préalable avant de prendre l'initiative de retransmettre des séances du Conseil communal.

Nicolas INGELRELST,
Juriste

¹ (14.09.1987 Q. n° 172 (Sén.) : Conseil communal – Séances publiques – Prises de vues et enregistrements sonores).

² En ce qui concerne la retransmission en direct des séances par des personnes extérieures, il faut cependant déduire de l'article 33ter, lu en combinaison avec l'article 162 de la Constitution et L.1120-20 du CDLD, que pareille retransmission est autorisée pour autant qu'elle respecte également l'article 33quater du ROI.

La Journée de l'Arbre

Le samedi 23 novembre 2019

Pour renforcer la biodiversité locale en plantant des arbustes indigènes, mellifères..., nous vous donnons rendez-vous le **samedi 23 novembre** prochain entre 9h à 15h (ou jusqu'à épuisement des stocks), à la Maison de l'Environnement (rue Inchebroux, 8).

A cette occasion, la Maison de l'Environnement vous ouvre aussi ses portes. Vous pourrez découvrir ses actions 2019 et échanger sur les jardins écologiques, la gestion des déchets ménagers, le réseau de mobilité douce, les cours d'eau, la diversité de la flore et de la faune dans les espaces publics spécifiques...

Dès la première semaine de novembre, la liste des arbustes offerts sera disponible directement sur www.chaumont-gistoux.be

gistoux.be ou sur simple demande adressée au service « Environnement – Espaces verts – Mobilité » : 010/680.691 ou m.l.serret@jmd-consultance.be.

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT
Conseillère en Environnement



De la vie dans nos écoles

Le Chemin des Enfants à Chaumont : Vers nos émotions et au-delà !

Durant toute l'année scolaire qui vient de s'écouler, les enfants de l'école « Le chemin des enfants » ont abordé le vaste thème des émotions. En fonction de leur âge et des projets de chaque classe, ils ont pu découvrir les différentes émotions ressenties, apprendre à percevoir celles des autres, mettre en place les stratégies pour régler un conflit, ...

Des lectures, des rencontres, des visites, des animations ont permis aux enfants de mieux comprendre ce qu'est la joie, la peur, la colère, la tristesse, ... et comment les gérer au mieux.

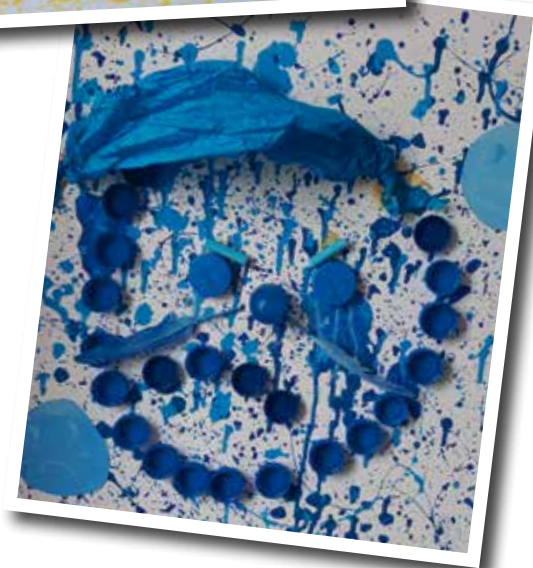
Le thème de l'éducation à la citoyenneté a également été abordé. Ce fut l'occasion de découvrir nos différences et la richesse qu'elles peuvent apporter : différences entre les enfants de l'école mais également différences au-delà de notre cour de récréation. Plusieurs projets comme Amnesty International ou le parrainage d'une ASBL en Afrique ont aidé les enfants à être acteurs de leurs démarches citoyennes.

Comme chaque année, les enfants ont eu l'occasion d'exposer leurs nombreux travaux et réalisations autour de ce thème lors de l'exposition de fin juin. Une grande fierté et un bonheur partagé avec les parents.

Bravo à toute l'équipe éducative et aux enfants pour leurs belles réalisations!

Ecole communale de Corroy-le-Grand

Suite à la visite de l'exposition Niki de Saint Phalle qui se tenait à Mons, les élèves de 2^e et 3^e maternelles des classes de Joëlle, Corinne et Luc ont réalisé de magnifiques œuvres individuelles ou collectives. De véritables artistes en herbe !



Arrivée confirmée des poubelles à puce à Chaumont-Gistoux

Le 1^{er} janvier 2020, notre commune dira adieu aux sacs poubelles blancs. Ceux-ci seront remplacés par deux conteneurs qui vous seront livrés dans le courant du mois de décembre : une poubelle pour les déchets ménagers résiduels, une autre, plus petite, pour vos déchets organiques. Leur particularité ? Elles seront équipées d'une puce et pesées à chaque levée. Vous payerez donc dorénavant vos déchets au poids.

La réglementation wallonne en matière de gestion des déchets s'articule autour du principe du « pollueur payeur » et impose aux communes le « coût-vérité » : faire payer aux habitants le coût réel des frais de traitement de leurs déchets. Avec ce nouveau système d'identification, chaque famille pourra mieux maîtriser les coûts liés à la gestion de ses déchets, en payant selon le poids qu'elle produit réellement et non au volume, comme c'est le cas avec les sacs poubelle.

Comment ça marche ? La technologie est très simple : chaque conteneur est équipé d'une puce électronique avec un code d'identification unique, rattaché à une adresse. Lors de son passage, le véhicule de collecte identifie le code de la puce et pèse le conteneur, avant et après sa vidange. Ces informations sont enregistrées et transférées dans le système informatique qui les attribue au ménage concerné à cette adresse. L'administration est alors en mesure d'adresser un avertissement-extrait de rôle reflétant la production exacte de déchets pour chaque foyer.

Chastre a été la première commune du Brabant wallon à se lancer dans cette nouvelle gestion de collecte des déchets. Elle a sauté le pas en 2016 et a baissé rapidement sa production de déchets, passant de 132 kilos à 102 kilos par habitant. Leur bilan est un succès et nous incite à suivre le même chemin.

► Petit rappel...

Soyez vigilants et ne prévoyez pas de grands stocks de sacs blancs. Dès le 1^{er} janvier 2020, vous ne pourrez plus les utiliser...

► Agenda

Tout changement suscite questions et inquiétudes.

Pourquoi change-t-on de système ? Quels avantages ? Comment ça marche ? Pourrais-je choisir le volume de mes conteneurs ? Suis-je propriétaire de mes conteneurs ? Combien de kilos de déchets par habitant sont prévus dans la taxe forfaitaire ? Combien vais-je payer ?

Pas d'inquiétude : quatre séances d'information publiques sont prévues à cet effet.

Un gestionnaire de l'InBW et le collège communal seront présents. Un expert vous exposera le déroulement des opérations et répondra à toutes vos questions.

Nous vous invitons déjà à bloquer une de ces quatre dates dans votre agenda :

- Le mercredi **9 octobre à 19h30**, dans le **Centre sportif André Docquier** ;
- Le lundi **14 octobre à 15h** au **CPAS (réservé en priorité aux 3x20)** ;
- Le lundi **14 octobre à 19h30**, dans le **réfectoire de l'École de Corroy-le-Grand** ;
- Le mardi **22 octobre à 19h30**, à l'**Espace Perez**.

Michel Meert, jardinier communal à Chaumont-Gistoux et habitant de Chastre, utilise les poubelles à puce depuis plus de trois ans. Il se veut très rassurant. Pour lui, le changement est positif.

Quand on a appris que Chastre passait aux poubelles à puce, on a trouvé que c'était plutôt une bonne nouvelle, on s'est dit qu'on allait faire une économie de sacs, et surtout, qu'on n'allait plus devoir courir en urgence en chercher au magasin, une fois le dernier sac du rouleau utilisé !

On s'est juste demandé si ça allait changer quelque chose au niveau des taxes. Est-ce que ça allait coûter plus ou moins cher ? Mais on ne voit pas vraiment la différence.

A Chastre, on a pu choisir entre trois formats de poubelles, en fonction de la taille de son ménage.

Nous vivons à deux, on a pris la plus petite.

Avant, on mettait tout dans le sac blanc, sans réfléchir. Ici, le système est positif, il nous pousse à trier encore plus. Je sortais mon sac poubelle chaque semaine. Depuis qu'on est passé aux poubelles à puce, je ne sors mes poubelles (organiques et déchets ménagers) qu'une fois tous les quinze jours, en moyenne.

Vous voulez un petit truc qu'on nous a conseillé ? Pour éviter les mouchettes et les mauvaises odeurs, vous saupoudrez vos déchets organiques d'un peu de bicarbonate de soude ou de vinaigre, ça marche très bien. Pour le reste, il suffit de passer les poubelles au jet d'eau une fois de temps en temps.

La transition s'est passée très naturellement. La crainte des gens, c'était qu'il y ait plus de dépôts clandestins. Mais je me promène très régulièrement avec mon chien dans les chemins de remembrement et honnêtement, je ne vois rien.

Nous avons diminué notre production de déchets et on ne dépasse jamais la taxe forfaitaire.

Les poubelles sont bien pensées, il y a des grosses roulettes et deux poignées. La poubelle organique est aussi équipée de roulettes et d'une hanse très haute qui permet de tirer la poubelle sans se casser le dos. Avant, les sacs, on devait les porter.

Un dernier point positif au niveau du village : on ne voit plus un sac déchiré qui traîne dans la rue.



Le CCCA vous invite à jouer

De nombreux aînés éprouvent une certaine nostalgie des bons moments passés jadis entre amis ou en famille autour d'une table garnie de jeux. Des jeux simples, réclamant certes une certaine concentration, mais n'ayant comme but que la distraction, la détente et la convivialité. Soucieux de répondre à leur appel, le CCCA organisera désormais des « **après-midis jeux** » dans la grande salle du CPAS. Retenez donc ces dates : les **jeudis 19 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre**. Venez nombreux de **13h à 16h** retrouver cette ambiance « à l'ancienne », autour d'une tasse de café.

Des jeux vous y attendent, mais n'hésitez pas à apporter les vôtres, ils sont les bienvenus. Jouer, parler, se souvenir. Pas besoin de réserver, l'entrée est gratuite.

Toujours en partenariat avec le CPAS, le CCCA vous propose les **7 et 8 septembre** prochains la **(re)découverte de Chaumont-Gistoux en car**. Profitant des journées du Patrimoine, dédiées cette année aux lieux et bâtiments transformés, modifiés ou réaffectés à d'autres activités, vous aurez ainsi l'opportunité de parcourir les villages de l'entité. Le Cercle d'Histoire, par l'entremise de son Président Robert Haulotte, assurera les commentaires tout au long du parcours. Des membres du CCCA prendront le relais suivant leur propre connaissance du terrain. Départ à 14h du parking de l'école de Dion (rue du Brocsous) et retour à 17h au même endroit. Prix fixé à **5 euros par personne**. Cinquante places sont disponibles chaque jour. Il est donc indispensable de réserver par email jacques.denis28@gmail.com ou Freddy Robert – 0495/62.52.56.

Notre « **boîte jaune** » remporte un beau succès et sa distribution continue. Afin d'uniformiser la formule, le Gouverneur de la Province suggère aux communes d'y insérer désormais des documents plus fouillés, rejoignant ainsi les avis de la Police et du corps médical. Le CCCA les distribue via les tables d'hôtes mais ils sont également disponibles au CPAS, à l'Administration communale et via le site internet de la Commune. Pour rappel, cette boîte renferme des documents importants (liste de vos médicaments, de vos maladies et traitements, coordonnées de vos proches) indispensables aux services de secours et d'urgence ; on la range toujours au frigo.

Le CCCA, dont le mandat a été renouvelé, compte désormais 15 membres répartis sur toute la Commune : Monique BREL (Vice-Présidente), Yvette CHAUVAUX, Xavier COMHAIRE, Jacques DENIS (Président), Jean-Louis DUHAUT, Dominique GODICHAL, Freddy HANLET, Martine HERMAN, Robert

JACOBS, Nicole KONINCX, Christiane METZ, Marie-Jeanne PARYS, Etienne QUINET, Freddy ROBERT (Vice-Président), Marianne VAN GOMPEL. Ils vous accueilleront aussi à la **table d'hôtes du 20 septembre** ; n'oubliez pas de réserver votre repas.

Le tandem CPAS-CCCA est ambitieux. C'est ainsi que plusieurs projets sont en bonne voie de réalisation mais certains, par leur caractère multi-générationnel, requièrent un délai de mise en œuvre un peu plus long.

Jacques DENIS,
Président du CCCA

Le nouveau **Conseil Consultatif Communal des Aînés** a été désigné lors du Conseil communal du 24 juin dernier. Il fait preuve d'une belle continuité puisque l'ensemble des membres ont représenté leur candidature ; ils ont aussi été rejoints par un p'tit nouveau : Xavier COMHAIRE.

Comme vous le lisez par ailleurs, le **C.C.C.A.** est déjà reparti et poursuit ses activités diverses et variées au service des plus âgés de notre commune.

Si leur enthousiasme vous touche, il est toujours possible de vous joindre à eux. Pas vraiment de conditions d'âge pour s'y impliquer, mais un intérêt pour les conditions de vie et les attentes des personnes de plus de 60 ans dans notre commune. Ceci, à l'exclusion des personnes ayant figuré sur une liste lors des dernières élections ou représentant un groupe politique dans les institutions et associations, le C.C.C.A. ne comportant pas de représentant politique.

Si vous souhaitez poser votre candidature, n'hésitez pas à adresser un email à seniorsethandicontact1325@publilink.be ou un courrier au CPAS, rue Zaine 9 à 1325 Chaumont-Gistoux.

Natacha VERSTRAETEN,
Présidente du CPAS



Manifestations patriotiques

Fête Nationale

La cérémonie officielle s'est déroulée cette année en l'Eglise Saint-Bavon de Chaumont dans un esprit de convivialité. Merci aux porte-drapeaux et aux personnes présentes.



Commémoration du 11 novembre

La célébration de l'Armistice aura lieu cette année en l'Eglise Saint-Martin de Dion-le-Val le lundi 11 novembre à 15h. La fanfare de Dongelberg sera présente et interprétera les différents hymnes nationaux. Après l'hommage rendu au pied du monument, le verre de l'amitié sera offert aux personnes présentes par les autorités communales à l'Espace Perez (rue du Village, 5 à Dion-le-Mont). Au plaisir de vous y voir nombreux.

Patrick de DORLODOT,
Président,
0475/62.98.36

Le Syndicat d'initiative de Chaumont-Gistoux redémarre : rejoignez-nous !

Le Syndicat d'initiative, c'est quoi ?

C'est une asbl locale qui a pour but l'organisation d'animations et d'activités en vue de la promotion et de la défense du tourisme à Chaumont-Gistoux, la mise en valeur du patrimoine, des sites naturels, des promenades et du terroir de notre commune. Il a également pour mission d'assurer au touriste le meilleur accueil et son information, ainsi que de faire connaître la commune tant vers l'extérieur que vers l'intérieur.

Ces dernières années, le Syndicat d'initiative et ses membres ont par exemple apporté un soutien à la promotion de notre Fête des Coquelicots ; organisé, avec la commune, un Salon des Artistes et Artisans ; collaboré aux opérations de la Wallonie « Jardins ouverts » ou encore aux Journées du Patrimoine ; tracé et contribué à l'entretien de deux circuits de balade vélo « Chaumont-Gistoux à bicyclette » (dont vous pouvez télécharger les parcours sur le site internet de la commune).

Des idées sont déjà dans l'air pour la suite, telles une bourse d'échanges de plantes, la participation aux « circuits du terroir », la promotion des producteurs et commerçants locaux, des liens avec des communes voisines, et bien d'autres pistes à ouvrir...

Le Syndicat d'initiative est un bel outil pour permettre aux associations, commerçants et citoyens de mettre en œuvre des actions qui contribueront à promouvoir un tourisme durable, dans ses dimensions culturelles, environnementales et économiques. Le S.I. veut valoriser et préserver les richesses et le cadre de vie de Chaumont-Gistoux auxquels nous tenons tant.

Le Syndicat d'initiative, c'est qui ?

L'asbl est constituée des associations de Chaumont-Gistoux qui le souhaitent et qui sont actives dans les domaines touristique, culturel, social, sportif ou commercial. Les citoyens intéressés habitant Chaumont-Gistoux peuvent également faire partie du SI.

Le Bourgmestre et l'Echevine ayant le tourisme dans ses attributions font également partie du syndicat.

Nous lançons un appel à candidatures : si vous êtes motivé(e) par ce projet et si vous désirez proposer des idées, partager des initiatives, participer à la mise en œuvre des activités... rejoignez-nous. Nous sommes déjà quelques personnes enthousiastes et pleines de bonne volonté !

Pour poser votre candidature, merci de nous transmettre un email ou un courrier, mentionnant :

1. Vos noms et coordonnées (le cas échéant celles de l'association que vous représentez) ;
2. Vos centres d'intérêts, ou ceux de l'association que vous représentez, et votre motivation pour l'une ou plusieurs des missions du Syndicat d'initiative ;
3. Votre disponibilité pour participer aux activités.

Ce courrier peut être adressé à si@chaumont-gistoux.be ou à : Syndicat d'initiative de Chaumont-Gistoux asbl, rue Colleau 2, 1325 Chaumont-Gistoux.

Votre candidature doit nous parvenir **pour le 24 septembre 2019**.

Si vous avez une question ou souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à envoyer un email à l'adresse ci-dessus ou à nous contacter par téléphone au 0471/083.780.

Danielle MOREAU,
Présidente ff de l'asbl Syndicat d'initiative
de Chaumont-Gistoux

Le patrimoine immobilier de Chaumont-Gistoux sur son 31

Les **7 et 8 septembre** prochains, le patrimoine immobilier ancien, rénové ou réaffecté de Wallonie sera mis en valeur.

Chaumont-Gistoux ne sera pas oublié : pendant ces deux journées, une exposition de photos¹ et un circuit en autocar² parcourant les cinq anciennes communes de l'entité seront proposés.

Accueil : Centre Culturel, rue du Village, 12 à 1325 Dion-le-Mont.

Parmi nos découvertes, nous retiendrons, à titre d'exemple :

► À Dion-le-Mont :

- L'Espace Perez, ancienne ferme occupée par Jean-Baptiste PEREZ (1830–1900), agriculteur, trésorier de la Fabrique d'Eglise, piqueur cantonal (commissaire voyer), receveur communal, agent d'assurance. C'était aussi un érudit qui se passionnait pour l'histoire locale et possédait, pour l'époque, une importante bibliothèque qui brûla avec sa maison, le 5 juillet 1892.
- La ferme de Louvrance ou ferme Stiernet ou encore ferme de Villers, ferme en carré caractéristique des grosses exploitations agricoles du Brabant wallon, aujourd'hui transformée en un ensemble résidentiel qui a gardé son caractère architectural d'origine. Ancienne dépendance de l'Abbaye de Villers-la-Ville, elle fut vendue comme Bien National en 1796.



Ferme de Villers

► À Corroy-le-Grand :

- La ferme château, joyau architectural de notre commune, fut construite sur une terre appelée Chastre-le-Bole appartenant au Duc de Brabant. Nicolas de Beeckman, seigneur de Vieusart, en devint propriétaire le 6 octobre



Gistoux – Ronvau Plage



1702. Plusieurs fois remanié, le bâtiment, appartient aujourd'hui à la famille de Dorlodot et accueille des réceptions et des séminaires.

- Le moulin du Bloquia (XI^e-XII^e siècle), ancienne tour forte (blockhaus) fut construit par le Prince de Liège pour se protéger de son voisin, le Duc de Brabant. Propriété du comte de Beeckman, au XIX^e siècle, il fut le siège d'une papeterie et le berceau de la famille Lannoye.

► À Chaumont-Gistoux :

- La Maison communale, ancienne ferme de la famille Valériane dont le monogramme surmonte une des portes.
- Le Complexe Sportif du Ronvau, qui jouxtait autrefois une plage proposant baignade et canotage. Un restaurant et une source d'eau minérale y étaient également exploités.

► À Longueville :

- Le château de la Bacquelaine, ancienne ferme propriété de l'abbaye de Val Duchesse d'Auderghem jusqu'en 1799.

► À Bonlez :

- La ferme de l'Herbe, ancienne propriété de la famille d'El Herbe qui était seigneur de Dion-le-Val. La veille de la bataille de Waterloo, elle fut occupée par la cavalerie du IV^e corps de Bülow dont le quartier général se trouvait à Tout-Vent, sous Dion-le-Mont.

► À Dion-le-Val :

- L'ensemble comprenant la place, l'église, le presbytère, la ferme seigneuriale et le château. Ce dernier fut le berceau de la famille « de Dion », dont un des descendants, le marquis Albert de Dion, fut un des concepteurs des automobiles de Dion-Bouton ; une stèle lui est dédiée face à l'église.

Robert HAULOTTE,

Président du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux

Pour en savoir plus sur nos activités et recevoir notre Bulletin trimestriel, faites-vous membres du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux en versant 15 € sur le Compte du Cercle : BE31 8776 7073 0155

¹ Exposition de photos Centre culturel, rue du Village, 12 à Dion-le-Mont

² Samedi et dimanche : Départ : parking de l'école de Dion-le-Mont à 14 h. Retour au même endroit vers 17 h. PAF : 5 €, inscription obligatoire, tél. : 010/68.88.70

Ferme Château de Corroy-le-Grand

Urbanisme et chauves-souris : pas forcément incompatibles !



L'évolution de notre paysage suppose des réponses aux nouveaux défis de la société. L'un d'eux consiste à accueillir la biodiversité autour de nous, notamment dans l'espace bâti. Quand on rénove, construit ou démolit certains bâtiments, on peut se retrouver en présence de colonies de chauves-souris. Comment cohabiter avec ces petits mammifères volants protégés ? Natagora offre des pistes de réflexion, permet de mieux comprendre les chiroptères et propose des solutions.

Il convient de respecter le cycle biologique des chauves-souris et de connaître l'écologie des différentes espèces avant d'engager un chantier qui pourrait les impacter. Les travaux ne peuvent, par exemple, pas être entrepris pendant les périodes de maternité et d'hibernation. Des aménagements compensatoires sont à mettre en œuvre autant que possible, y compris dans des bâtiments à construire. Les aménagements des abords extérieurs, en liaison avec les couloirs écologiques ne sont pas à négliger. Ainsi, la création de zones sombres et des plantations d'arbres sont à étudier en faveur de la faune nocturne. Que gagne-t-on ? Un environnement de qualité



comme nous l'aimons et – surprise ! – un magnifique spectacle de la nature, rempli de poésie, lors des belles soirées d'été ! Que demander de plus ? On vous attend nombreux le **samedi 7 septembre à l'Ancienne Ecole de Gistoux !**

Sese KABANYEGEYE,
Echevine de l'Urbanisme

La Nuit Européenne des Chauves-Souris ? Un événement pas comme les autres !

C'est un fait dont les citoyens ont conscience : la nature est un patrimoine bien présent sur le territoire de l'entité. C'est d'ailleurs une des raisons qui fait que Chaumont-Gis-

toux est si prisée, mais encore faut-il préserver la qualité de l'environnement. Bien sûr, la faune et la flore trouvent à se développer dans les réserves et zones Natura 2000, mais est-ce une raison pour négliger tous les autres espaces, y compris bâtis ? C'est pour cela que Natagora œuvre pour la découverte et la sensibilisation au respect de la biodiversité. Que ferions-nous sans la nature qui nous supporte ? Nous pouvons, individuellement et collectivement, faire en sorte que bon nombre d'espèces végétales et animales, comme les chauves-souris, puissent cohabiter en harmonie avec nous dans nos espaces urbains, péri-urbains et ruraux. Cela peut se faire dans nos jardins, dans nos immeubles, mais cela doit aussi se faire dans un contexte de maillage lié au paysage, notamment en liaison avec les couloirs écologiques tels ceux du Train et de ses affluents.

► L'événement

Comment faire ? Natagora Brabant wallon organise des campagnes d'actions. Avec la collaboration de la Commune de Chaumont-Gistoux, nous vous invitons le **samedi 7 septembre**, à partir de 17 h et jusqu'en fin de soirée, à l'événement **Nuit Européenne des Chauves-souris**, qui se déroulera à l'**ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy 204**. Cette école – oui, celle-là même qui est vouée à la démolition ! –, est occupée par une importante et rare colonie de sérotines (une espèce de chauves-souris protégée à l'instar de toutes les autres espèces de chauves-souris, les chiroptères).

► Le programme

Ce sera l'occasion de découvrir le monde de ces fabuleux petits mammifères volants et de comprendre pourquoi et comment nous pouvons agir pour trouver des solutions permettant aux chauves-souris de subsister et de se développer dans notre environnement, pendant longtemps encore. Plusieurs

natagora

LA NUIT EUROPÉENNE DES CHAUVES-SOURIS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

Ancienne école communale de Gistoux
204 Chaussée de Huy, Chaumont-Gistoux

À PARTIR DE 17 H
Animations,
visites, atelier, conférence,
Bar et petite restauration
Balade nocturne

infos et contact :
samydidier@hotmail.com



activités vous seront proposées en libre accès et gratuité : notamment une conférence pour découvrir les chauves-souris et passer en revue les manières de favoriser leur accueil dans le bâti. Nous réfléchissons ensemble à la création de gîtes alternatifs et de compensations pour les sérotines à Chaumont-Gistoux. Vous découvrirez in situ, un gîte estival (maternité) occupé. Colette Woestyn, une habitante de la commune, témoignera de la réalisation chez elle en 2017, d'un gîte d'hibernation occupé pour la première fois l'hiver dernier. Des stands d'informations/documentations, d'animations pour les enfants, de boissons/petite restauration sont prévus. En soirée, nous partirons en petits groupes en balade nocturne commentée pour écouter et observer des chauves-souris. Le programme complet est accessible sur Natagora.be/Brabant wallon.

Pour celles et ceux qui souhaitent se faire membre Natagora, venez au stand d'accueil, un petit cadeau de bienvenue vous sera réservé. Pour plus d'informations et pour réserver vos places à la balade nocturne, il suffit de d'écrire **avant le 6 septembre** à l'adresse samyndidier@hotmail.com. Alors à bientôt ?

Didier SAMYN,

Volontaire Natagora Brabant wallon – Plecotus

Natagora est une association de protection de la nature active en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. Natagora crée des réserves naturelles (plus de 5.000 hectares), défend la nature au quotidien et organise, tout au long de l'année, des balades de découverte, des chantiers de gestion d'espaces naturels, des stages, des formations...

Programme complet

- ▶ **Quand** : Samedi 7 septembre 2019
- ▶ **Intitulé** : Nuit Européenne des chauves-souris
- ▶ **Où** : Ancienne école communale de Gistoux
- ▶ **Adresse** : 204 Chaussée de Huy
1325 Chaumont-Gistoux
- ▶ **Programme** :
 - **De 17h à 18h15** : stand d'accueil Natagora, informations, documentations, films
 - **De 17h à 19h30** : stand d'animations enfants, visites
 - **De 18h15 à 19h30** : conférence « Les chauves-souris en Brabant wallon et leur accueil dans le bâti »
 - **De 17h à 20h15** : Petite restauration – boissons
 - **De 20h15 à 22h30** : balades nocturnes d'écoute et observation des chauves-souris

(Inscription souhaitée par email **avant le 6 septembre** pour la balade)

▶ **Contact** : samyndidier@hotmail.com

 **natagora**
Brabant wallon

Save the date ! Nuit de l'Obscurité, samedi 12 octobre

Dans le cadre de la nuit de l'Obscurité, la commune organisera un « quizz de la nuit ».

A travers une balade adaptée pour petits et grands, venez découvrir la faune nocturne et tester vos différents sens dans l'obscurité.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ?

Contactez Emilie Lemaire, éco-passeuse, du lundi au mercredi au 010/23.38.21 ou par email (eco-passeur@chaumont-gistoux.be).



Roseraie communale : connaissez-vous ce rosier créé par Ivan Louette ?

Dans le dernier numéro d'Amalgame, nous avons lancé un appel auprès des habitants de Chaumont-Gistoux pour retrouver les rosiers produits par le créateur de la roseraie Ivan Louette et dont nous avons perdu la trace.

La réponse a été vive et à la mesure de l'attachement de nos concitoyens à la roseraie et à ses roses. Un grand merci à ceux qui se sont manifestés... Si vous avez manqué cet appel, sachez qu'il n'est jamais trop tard... Vos réponses nous ont permis de retrouver huit créations dont nous essaierons de prendre des boutures au cours de l'été dans l'espoir de les réimplanter à la roseraie.

A Dion, nous avons retrouvé «**Mon Amie Christiane**», la

C'est toujours à Gistoux, qu'on nous a montré «**Musquée sans soucis**», un superbe rosier, facile d'entretien, avec un remarquable parfum et de larges grappes de fleurs blanches simples, qui se mélangent à l'automne avec les grappes de fruits orange. Il est toujours disponible à l'achat dans le catalogue de «**Lens roses**». Un autre jardin a conservé «**Violette de terre franche**», un rosier à fleur violacée, dont le nom a été précieusement conservé par le détenteur, mais qui ne figurait jusqu'à présent dans aucun inventaire! Enfin, la dernière surprise est un rosier dont la propriétaire ne connaît pas le nom, un rosier fantasque, qui ne se montre pas sous le même jour chaque année, mais qui était en grande forme cette fois : de belles fleurs blanches moyennes, en grappes retombantes, avec deux à trois rangs de pétales légèrement en cœur et, en contraste, les étamines jaunes bien visibles, un feuillage vert parfois luisant, parfois plus mat. Qui pourra nous en retrouver le nom ?

Pour les Amis de la Roseraie,
Yvan CAPOUET

Contact : yvan.capouet@gmail.com ou
colettewoestyn@hotmail.com



Amalgame 81 - Automne 2019

première création d'Ivan Louette, avec de grandes grappes de petites fleurs simples, roses virant au lilas, avec le parfum typique des rosiers multiflores. C'est peut-être la plante-mère. A Longueville, c'est «**Belle de Terre Franche**» qui était au rendez-vous : «**Belle**», car il s'agit d'une belle grande rose avec de très nombreux pétales, une couleur pêche et un parfum puissant et suave et «**Terre Franche**» qui rappelle la situation de l'ancienne commune de Chaumont-Gistoux sous l'Ancien Régime, à savoir une terre franche en Pays de Brabant. A Bonlez, c'est «**Coriandre**» qui nous a été signalé : de grandes fleurs couleur rose carmin, avec deux rangs de pétales, dont les floraisons se succèdent longuement dans un même bouquet et un parfum capiteux très épicé.

A Chaumont-Gistoux, «**Muscadelle**» et «**Prosternation**» se font face dans le même jardin : la première est un grand rosier liane, avec de grandes grappes retombantes de fleurs simples de couleur blanc légèrement crème, et dont les tiges se propagent largement de manière un peu sauvage et nonchalante ; la seconde est un volumineux arbuste en dôme avec des tiges assez rigides portant des grappes de fleurs simples de couleur rose clair avec un centre blanc, qui durent bien plus longtemps que l'espace d'un matin !

Qui pourrait nous aider ?

Dans le but d'encourager différents publics à visiter la Roseraie, nous aimerions placer aux différentes entrées **un panneau** d'information illustrant le plan général et les différents points d'intérêt. De même, pour soutenir notre communication et identifier plus facilement les messages des «**Amis de la roseraie communale**», nous pensons à créer **un logo**.

Nous cherchons donc une personne (professionnelle ou non) motivée et capable de réaliser en cohérence ces deux outils de communication visuelle. Si cela vous parle, merci de prendre contact avec Yvan Capouet : email : yvan.capouet@gmail.com

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.



Centre culturel royal de Chaumont-Gistoux



Pour ce second semestre, nous vous proposons déjà plusieurs activités et divers ateliers créatifs (liste non exhaustive) :

Journées du Patrimoine 7-8 septembre 2019

Le Patrimoine rénové et réaffecté de Chaumont-Gistoux

- ▶ Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux :
- ▶ Voir article détaillé page 25

Points Verts ADEPS : marches organisées par BOL D'AIR

Dimanche 15 septembre 2019 de 8h à 18h

Marches fléchées de 5, 10, 15, 20 km + marche d'orientation de 8 km

- ▶ Centre Sportif André Docquier
- ▶ Parking – accueil – buvette – petite restauration

Infos et réservations : Colette GERMEAUX – 0488/07.38.23 – colette.germeaux@skynet.be



43^e Marche de l'Amitié (5 et 10 km)

Dimanche 22 septembre 2019 à partir de 10h

- ▶ organisée en la salle Saint-Martin de Vieusart par l'Animation Villageoise de Vieusart au profit des œuvres sociales du village.
- ▶ PAF : 18€ (adultes) – 10€ (enfants de -12ans)
- ▶ Départ de la marche : entre 10h et 12h – Barbecue : à partir de 12h

Infos et réservations obligatoires (avant le 10 septembre) : Marthe AUBECQ : 010/68.96.66, Coiffure Bernadette : 010/68.97.86, Roland POULAIN : 0473/97.31.80

Concert de Cantando

Dimanche 22 septembre 2019 à 17h

- ▶ en l'église Sts-Pierre et Martin de Vieusart, rue de Neussart
- ▶ Voir article détaillé page 41
- ▶ PAF : 10€

Infos : www.cantando.be – ensemble.vocal.cantando@gmail.com

BOABOP Théâtre

- Rue du Fraignat, 18 à 1325 Corroy-le-Grand

▶ Samedi 12 octobre :

Marie's Trio (Contrebasse, saxo, accordéon, guitare et voix)

▶ Samedi 26 octobre :

Desperado (Compagnie Tristero & Compagnie Enervé). Il était une fois Michel, Marc, Bruno, Eddy. Quatre cowboys du vendredi soir. Quatre héros illusoire du Far West de la vie quotidienne. Quatre as de la gâchette pour un western comique et acerbe avec comme seule arme le verbiage.

▶ Samedi 30 novembre :

En toute inquiétude (Jean-Luc Piroux).

L'histoire de Séraphin, c'est celle d'un quinquagénaire qui voudrait bien, mais qui n'en peut plus. Largué au boulot, dépassé en famille, il est prêt à tout : apprendre l'anglais, la natation, le langage HTML, la rébellion. Et pourtant quelque chose résiste. Et si c'était lui-même ?

Infos et réservations : www.boabop.org – 010/45.86.36 – boabobptheatre@gmail.com

Conférence : «Ma maison déborde, pas question de se débarrasser de quoi que ce soit»

par Ann Van Den Hautte, La Psy du Logis, Psychologue et Home Organiser

Différencier les pathologies de l'accumulation, comprendre les mécanismes en jeu, savoir comment réagir et qui contacter.

Vendredi 18 octobre 2019 à 20h

- ▶ Salle des Mariages, rue Colleau, 2 à Gistoux
- ▶ PAF : membre CC : 5€ – non membre CC : 7€ – Art. 27 : 1,25€

Infos et réservations : Brigitte TROOSTERS – 0488/58.21.15 – brigitte.troosters@skynet.be

www.lapsydulogis.be – info@lapsydulogis.be

Concert Kava-Kava au profit du MOJOCA par le Groupe Tiers-Monde

Dimanche 20 octobre 2019 à 17h

- ▶ Eglise de Dion-le-Mont, rue du Brocsous

Infos et réservations : Michel LEBRUN : 0499/85.96.17 – lebrun_michel_A@hotmail.com

8^e Gratiſéria culturelle de la Saint-Nicolas et de Noël

Dimanche 24 novembre 2019

- ▶ Ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy 204
- ▶ Entrée libre
- ▶ De 10h à 13h : dépôt d'objets à offrir
- ▶ De 15h à 18h : marché gratuit ouvert à tous.

Infos et réservations : Anne-Marie LOUETTE – 010/68.90.82 – a_mailleux_louette@yahoo.fr

Film et débat : « De la Patagonie aux montagnes du Mexique, des communautés se soulèvent »

En collaboration avec le Groupe Amnesty International de Chaumont-Gistoux

► Samedi 7 décembre 2019 à 20h

Elles dénoncent la destruction de leurs territoires et de leurs vies. Puisant dans leurs héritages culturels, elles s'organisent pour arrêter le carnage et créer des solutions inspirantes.

Le documentaire «Minga» est un écho de ces voix de résistance.

Pauline et Damien sont partis deux ans à leur rencontre et leur ont laissé une liberté de parole totale. Leurs témoignages, issus de terres si différentes, tissent une histoire commune, colorée de sagesse et de détermination.

Le tournage a été réalisé avec la plus faible empreinte écologique possible (voies terrestres et maritimes uniquement).

- Espace Perez, rue du Village 5 à Dion-le-Mont
- PAF : membre CC : 5€ – non membre CC : 7€ – Art. 27 : 1,25€

Infos et réservations : Anne GENICOT : 0477/46.83.68 – anne.genicot.losa@gmail.com

LES CHORWETIS et PHOENIXIA chantent « Noël à travers les âges »

Dimanche 22 décembre 2019 à 17h30

- Eglise St-Etienne de Corroy-le-Grand
- Entrée libre

Vin chaud et petits gâteaux à déguster en la salle paroissiale en face de l'église

Infos et réservations (éventuelles) : Marie-Claire PEETERS : 010/22.70.93 – marieclairepeeters@yahoo.fr

Nos ateliers :

Atelier Théâtre

par Anne Van den Sande

- au Centre culturel, 12 rue du Village à 1325 Dion-le-Mont
- Dates : samedis 28 sept., 5, 12 et 19 oct., 9, 23 et 30 nov. 2019 de 15h à 17h
- PAF : 70€ pour les 7 séances à verser préalablement sur le cpte du CC : BE79 0012 6189 5733

Renseignements et inscriptions : Bernadette DAUVRIN – 0497/77.12.19 – bernadettedauvrin@hotmail.com

Atelier Aquarelles

par José LECUYER

- au Centre culturel, 12 rue du Village à 1325 Dion-le-Mont
- Dates : jeudis de 19h à 21h30 : 26 sept., 10 et 24 oct., 7 et 21 nov., 5 et 19 déc.



- PAF : 70€ pour les 7 séances à verser préalablement sur le cpte du CC : BE79 0012 6189 5733

Renseignements et inscriptions : Brigitte TROOSTERS – 0488/58.21.15 – brigitte.troosters@skynet.be

Atelier Rough ! Le dessin en 2 traits, 3 mouvements

par Pierre POCHET

- au Centre culturel, 12 rue du Village à 1325 Dion-le-Mont
- Dates : 2 cycles les mercredis de 16h à 18h
 - Débutants : 25 sept., 9 et 23 oct., 6 et 20 nov.
 - Confirmés : 2 et 16 oct., 13 et 27 nov., 11 déc.

► PAF : 50€ pour les 5 séances à verser préalablement sur le cpte du CC : BE79 0012 6189 5733

Renseignements et inscriptions : Brigitte TROOSTERS – 010/22.64.45 – brigitte.troosters@skynet.be

Atelier Mosaïque

par Bernadette MOULIN

- au Centre culturel, 12 rue du Village à 1325 Dion-le-Mont
- Dates : samedis 21 sept., 5 et 19 oct., 9 et 23 nov. de 10h à 12h
- PAF : 50€ pour les 5 séances à verser préalablement sur le cpte du CC : BE79 0012 6189 5733

Renseignements et inscriptions : Brigitte TROOSTERS – 010/22.64.45 – brigitte.troosters@skynet.be



Atelier « Comment apprivoiser son appareil photo numérique ? »

par Yves LOBET

- au Centre culturel, 12 rue du Village à 1325 Dion-le-Mont
- Dates : samedi 28 et dimanche 29 sept. – samedi 19 et dimanche 20 oct. de 14h à 17h
- PAF : 50€ pour les 4 séances à verser préalablement sur le cpte du CC : BE79 0012 6189 5733

Renseignements et inscriptions : Brigitte TROOSTERS 010/22.64.45 – brigitte.troosters@skynet.be

Pour toute information : <http://centreculturelchaumont-gistoux.be/>



Plongez dans un bain de culture dans leur salon

Isabelle vit à Vieuxart depuis 27 ans, Luc l'a rejointe il y a douze ans. De leur rencontre est né, en 2010, le « Boabop », un lieu de culture et de rencontre... dans leur salon !



Luc : On aime les petits lieux de spectacle, il n'y en a pas beaucoup dans le coin. A Bruxelles, oui, il y a la salle La Samaritaine, par exemple. On voulait recréer cette ambiance dans notre quartier. Pendant un an et demi, on a testé notre programmation dans la salle « Columban » et puis, on a eu envie d'avoir notre propre lieu. On a visité une grange à Gembloux, une chapelle à Ligny, une ancienne école à Sart-Messire-Guillaume et un terrain à Chastre. Mais rien ne convenait parfaitement, alors on s'est décidé à construire une annexe à notre salon et créer notre café-théâtre chez nous.

Isabelle : On avait organisé un brainstorming avec des amis pour trouver un nom à notre projet. On aimait bien le mot « baobap », l'arbre à palabres et on aime beaucoup le « Bebop » aussi, en musique. On a fait un joyeux mélange et on a obtenu le nom « Boabop ». Un ami nous a affirmé que c'était justement la traduction anglaise de « baobap ». Donc ça tombait bien. On n'a pas pris le temps de vérifier tout de suite mais en fait, ce n'est pas du tout correct ! Au final ce n'est pas important, on aime beaucoup ce nom !

Isabelle : On ne veut pas consommer de la culture « fast-food » : vite manger un bout au resto et puis courir au théâtre. Nous, on propose de prendre le temps, de boire un verre, de papoter avec ses voisins, de manger si on a faim et de goûter le spectacle, tout ça au même endroit. Bref, profiter pleinement de sa soirée.

Isabelle : Chez nous, tout le monde est bénévole, nos amis en cuisine, nous en salle ou au bar. Les bénéfices de la soirée sont intégralement versés aux artistes. L'idée, c'est qu'ils soient payés correctement.

Luc : Pour notre programmation, nous fonctionnons au coup de coeur. On a des goûts très éclectiques. Notre plus grand plaisir, c'est quand un artiste nous demande de pouvoir revenir dans notre café-théâtre. Par exemple, Jacques Stotzem nous l'a demandé. Ça, c'est un réel plaisir. On adore rencontrer les artistes. C'est très différent que d'aller les voir en spectacle. Chez nous, on perçoit leur stress avant et on adore les observer se transformer sur scène. On a beaucoup de plaisir à les voir heureux.

Le BOABOP soutient depuis 7 ans diverses activités d'animation ouvertes à tous.

- ▶ Vous avez entre 17 et 77 ans ou plus, vous avez envie d'acquérir ou de conserver une musculature tonique ou une ligne de princesse : Gregory vous entraîne en musique tous les mardis de 20h 10 à 21h 10 pour une heure de **gymnastique tonique** dans une ambiance décontractée. Intéressé(e) ? Un petit sms à Gregory (0477/18.32.33). [Max 10 participant\(e\)s](#).
- ▶ Vous avez envie de chanter en groupe et que vos chants soutiennent un projet d'aide à une maison d'enfants en Haïti : la **chorale ANSANM** répète de 10h à 12h le dimanche matin deux fois par mois. Intéressé(e) ? Prendre contact avec Stéphanie Huet pour un test de voix (stephanie.huet@live.be). Les candidatures seront acceptées dans la mesure où l'équilibre des 4 voix est maintenu.
- ▶ Vous rêvez d'apprendre le **tango argentin** : Jean et Daniela déploient tous les jeudis de 19h 30 à 20h 30 une patience infinie pour guider vos premiers pas sur la piste de danse. Tentés ? Une séance découverte est organisée le **15 septembre de 15h à 16h** à l'Espace Perez, rue du Village 5, à Dion-le-Mont. Info : www.thematango.com. Inscription souhaitée : thematango@thematango.com
- ▶ Vous avez envie d'aller au **concert** ou de découvrir une **pièce de théâtre** après un bon repas près de chez vous et dans une ambiance de café-théâtre ? Au programme en 2019-2020 : des créations théâtrales, du jazz, des balades acoustiques ou un voyage musical. Vous pouvez dès à présent découvrir notre programmation et réserver vos places sur notre site www.boabop.org.

Vous habitez Vieuxart et vous souhaitez organiser une animation ou une activité de quartier ponctuelle ou plus régulière entre voisins ? Vous avez besoin d'un petit lieu pour vous accueillir gratuitement ? N'hésitez pas à en parler à Isabelle en lui envoyant un email à ijklz@skynet.be. Nous sommes ouverts aux projets dont l'objectif social, environnemental ou culturel vise à rendre notre village gai, solidaire et accueillant dans le respect de tous (nous n'accueillons pas les fêtes privées). Nous encourageons la mobilité douce.

Isabelle et Luc



Journée organisée
par le Comité Télévie et la
Commune de Chaumont-Gistoux

FROMAGES et BIERES

Samedi 12 octobre 2019

Espace PEREZ à Dion-Valmont de 12h à 20h

Renseignements : Joseph Jandrain – 0476/20.42.00

Venez nombreux, ensemble faisons gagner la vie !

Fête du sport 2019

Envie de vous détendre, de passer une journée dans un cadre magnifique ?

Alors venez nous rejoindre **samedi 14 septembre** de 10h à 18h à la **5^e édition de la fête du sport** organisée par les Clubs et l'Asbl Omnisports **au centre sportif André Docquier**, 8 avenue du Ronvau.

Pas moins de 20 activités entièrement gratuites vous seront proposées. Deux nouveautés cette année : initiation au rugby et activité d'adresse avec des constructions libres en Kapla. Vous pourrez également découvrir et vous initier au golf, mur d'escalade avec encadrement, tir à l'arc, beach volley, volley-ball, football, zumba, fit dance, padel, tennis, omnisports, psychomotricité, pétanque, chasse au trésor, judo, aikido,

wa-jutsu, petite et grande tyroliennes, rodéo mécanique, sans oublier, pour les plus jeunes, promenades en poney et châteaux gonflables.

Une petite restauration variée et la cafétéria du centre sportif seront accessibles tout au long de la journée. Cette journée se terminera par le tirage au sort de bulletins de participation pour gagner **12 baptêmes en montgolfière** et, en fonction des conditions météo, un possible **envol le jour même** à partir du centre sportif **entre 19h et 19h30**.

Le parking étant limité, nous vous invitons à venir **nous rejoindre à vélo** ce jour-là. C'est la fête du sport !

Un **emplacement parking vélo sera réservé** à cet effet.

Pierre-Yves DOCQUIER,
Président de l'Asbl Omnisports

le 14/09/19
de 10 à 19h

Le Brabant wallon
ASBL Omnisports
Chaumont-Gistoux

Fête du Sport
Au centre sportif A. Docquier Site du Ronvau
Avenue du Ronvau, 8
1325 Chaumont-Gistoux

à pd 18h30:
envol de
Montgolfière -
Baptême.

- Tyroliennes et
Ponts de singe
- Rodéo mécanique
- Parcours
d'obstacles
- Promenade
en poney
- KAPLA

Gratuit

Exposition pour
combattre les
rhumatismes

Dans un cadre
verdoyant, venez vivre
un moment de détente.
Activités sportives
prévues pour tous
les âges.

N'hésitez pas à
venir à vélo.

Venez découvrir de nombreux sports:
Aikido, Wa-jutsu, Judo, Tir à l'arc, Rugby,
Tennis, Pétanque, Volley/Beach volley,
Randonnée chasse aux trésors, Football,
Zumba, Ragga, Danse, Psychomotricité,
Multisports, Golf, Padel Tennis, Mur d'escalade.

Restauration sur place
Châteaux gonflables

Une organisation de l'ASBL Omnisports et de la Commune de Chaumont-Gistoux
Tél. : 010 / 68 95 33 - GSM : 0493 / 15 83 66 - py.docquier@gmail.com

Editeur responsable : ASBL Omnisports, Avenue du Ronvau, 8 à 1325 Chaumont-Gistoux
Réalisation : www.asblrba

Activités sportives à Chaumont-Gistoux

► Football

Le FCRonvau a été fondé en 2015, il compte actuellement 14 équipes, jeunes et adultes.

Son équipe féminine a décroché le titre en P3 la saison passée, elle évoluera donc en P2 cette saison 2019–2020. Le challenge de cette année est d'offrir une expérience passionnante et unique du football dans un esprit convivial et familial.

Tous les formateurs sont diplômés et/ou brevetés.



■ **Président** : David LENGELE – 0477/59.21.98 – david.lengele@hotmail.com



► Judo

Fondé il y a 8 ans et comptant à l'époque une petite vingtaine de membres, le judo club a grandi et dépassé le seuil de 120 affiliés en 2019, cela grâce à un encadrement sérieux. Accueillant principalement les plus jeunes, le club veille au mieux à la transmission des techniques de combat, les préparant tranquillement aux compétitions provinciales, régionales et nationales, mais aussi leur inculquant les valeurs fondamentales de la pratique du judo telles que courage, amitié, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et politesse.

Comptant un arbitre international, une quintuple championne de Belgique et autres ceintures noires parmi son staff, le club insiste également sur l'aspect et le rôle social au sein de notre commune; en effet une grande majorité des affiliés appartient à notre commune et peuvent bénéficier de conditions avantageuses lors de leur inscription.

Une journée de rencontres pédagogiques est organisée à Chaumont-Gistoux chaque année ainsi que des stages et plaines de vacances qui confirment maintenant leur succès.

■ **Président** : Henri-Nicolas RENDERS – 0478/20.74.16 – judochaumontgistoux@gmail.com – www.judochaumontgistoux.be



► Volley-ball

Géré très sérieusement, la Spirout, club fondé en 1981, creuse son sillon tranquillement mais sûrement, dans l'esprit fair-play propre au volley-ball.

Le club compte environ **180 affiliés**.

Il faut mettre en exergue le dynamisme du club quant au développement d'activités pour les plus jeunes, une école de volley ainsi que la psychomotricité dispensée aux tous jeunes dans la nouvelle salle de gymnastique de l'école de Corroy. Bref, la génération suivante de volleyeurs est déjà en route!

Enfin, toujours en quête de nouveautés, le club a organisé en août 2019 sa 5^e édition de beach volley qui a attiré, durant un weekend, une septantaine d'équipes dans une ambiance conviviale et bon enfant.



■ **Président** : Pierre VANDER VORST – 0476/47.60.47 – sky78728@skynet.be – www.volley-chaumont.be



► Tennis

RONVAU RAQUETTES CLUB
www.kgtennis.be

Au Centre Sportif A. Docquier (le Ronvau)

PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE
30 semaines de cours, du 18 septembre 2019 à fin mai 2020

* **COURS DE TENNIS :**
En petits groupes, selon le niveau et l'âge (à partir de 5 ans)
1 h/semaine = 375€/pers

* **ACTIVITES RAQUETTES « KIDS » :**
Pour les 4 à 6 ans
1h/semaine = 295 €/enfant

* **SPORTS RAQUETTES « SENIORS » :**
2h en matinée, 1x/semaine
10 semaines (20 h) = 99€/pers

MATINEE D'ACCUEIL :
Samedi 7 septembre, de 10 à 12 h au Ronvau
Essai gratuit et renseignements

Renseignements et Inscriptions :
www.kgtennis.be * ktac@skynet.be * 0478/634850

► Wa-Jutsu

La méthode Wa-jutsu est une méthode traditionnelle non-compétitive de **JU-JUTSU**. Entraîner le corps et cultiver l'esprit à travers une pratique régulière afin de comprendre, de maîtriser les principes «ju» (maximum d'efficacité de l'utilisation de l'esprit et du corps) et vivre le principe fondamental «wa» (accord et paix) qui reste le principal objectif.

Un des axes de progrès pour cette saison reste le **jeu** et le développement pour diffuser une méthode à la lisière du self-



**MERCREDI
DE 18 À 19H
COURS ENFANTS
5 ANS ET +**

**WA-JUTSU
JUJUTSU POUR TOUS, SANS COMPÉTITION
TECHNIQUES DE SANTÉ ET ART DE VIVRE - 77**

DE 19 À 20H
COURS ADOS

DE 20 À 21H30
COURS ADULTES

0477 68 48 44
WAJUTSU CHAUMONT GISTOUX.BE
ECOLE DE GISTOUX

ILLUSTRATION ET MISE EN PAGE: ©SER TIBBAR - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

défense, de l'élévation ou de la perfection de l'esprit et du corps transformant un « homme guerrier » en un « homme sage ».

Dojo : la salle de gym de l'école de Gistoux, rue Zaine 1

- Enfants **le mercredi de 18h à 19h** (Nouveau),
- Ados de 19h à 20h,
- Adultes, **seniors** (Nouveau) de 20h à 21h30,
- **Cours dames** (Free) tous les 2^{es} mercredis du mois de 19h à 20h.

Plus d'infos : <http://www.wajutsuchaumontgistoux.be/>

► Aïkido

Sakura Dojo

Depuis 17 années, cette discipline est dispensée à quelques **60 adeptes** d'arts martiaux (hommes, femmes et enfants – dès 5 ans). Elle exclut toute forme de compétition ; l'originalité de cet art est de faire comprendre à l'adversaire l'inutilité de son attaque et de neutraliser son potentiel agressif sans porter atteinte à son intégrité physique et sans l'humilier. Entraînements les lundis, jeudis et samedis.



- **Responsable :** Stéphane CROMMELYNCK – 0473/63.99.30
– info@sakuradojo.be – www.sakuradojo.be

► Jogging

Créé en 1991, le Jogging Club (JC) Ronvau rassemble les personnes désireuses de pratiquer la course à pied dans un climat de franche camaraderie hors de tout esprit compétitif. Il organise 3 séances d'entraînement par semaine au départ du Centre sportif, participe à de nombreuses réunions sportives en groupe et organise des épreuves comme celle du Challenge du Brabant wallon qui accueille plus de 1.100 coureurs chaque année



- **Co-Président :** Quentin BUIS – 0473/52.74.28 – quentinbuis@hotmail.com – www.icronvau.be

Le Train a déménagé et posé ses valises pleines à craquer au Pôle social 9, rue Zaine

Petit rappel... C'est quoi encore le Train?

Créée il y a plus de 35 ans, à l'initiative de la maman d'une infirmière de notre joli village qui, par amour, est partie aider les plus pauvres en Bolivie, la mission de notre boutique solidaire est claire : faire plaisir, aider tout un chacun, donner une seconde vie à vos dons. Vous changez votre déco, vous avez trop de vaisselle, vous avez assez vu certains vêtements, les jeux de vos enfants vous encombrant ? Apportez-les nous. Notre ASBL est ouverte à tous, venez nous rendre visite, vous trouverez des trésors à prix démocratiques. En collaboration avec le CPAS, nous aidons les personnes en difficulté par des dons en nature et soutenons les groupes les plus défavorisés en Amérique latine via l'association EL AMANECER (<http://www.elamaneceer.be>) qui bénéficie intégralement de l'argent récolté par vos achats solidaires.



Ce samedi-là, elles sont trois à tenir la boutique : Véronique, Minou et Dominique. Chacune sait ce qu'elle a à faire : l'une trie, l'autre range, propose un prix et la dernière tient la caisse. Tout ça dans un joyeux brouhaha communicatif!

Minou : Il y a plus de 30 ans, on récoltait exclusivement les vêtements pour les personnes qui en avaient besoin, puis on a pris les meubles aussi, mais c'était trop lourd. D'abord, on s'est installé Rue de Wavre, dans un grenier, puis dans l'ancienne maison communale sur la Chaussée de Huy, enfin dans l'ancienne école de Gistoux et aujourd'hui, nous avons atterri dans les nouveaux locaux du Pôle social. Chaque fois, on a déménagé dans des espaces de plus en plus beaux.

Ici, on est vraiment bien, on est plus accessible aussi, car on est au rez-de-chaussée.



► Pourquoi la boutique s'appelle le Train?

Dominique : En référence au Train, la rivière qui prend sa source à Chaumont-Gistoux et traverse plusieurs de nos villages et puis, ça fait aussi référence au train de la vie.

Véronique : La boutique est tenue uniquement par des bénévoles. On donne autant qu'on vend. On donne aux personnes réfugiées et aux personnes qui dépendent du CPAS. Elles peuvent venir une fois par mois et prendre (dans une certaine mesure) ce qu'elles souhaitent ou ont besoin.

► Qu'est-ce qui se vend bien?

Dominique : La brocante, les objets de déco, les verres à bière. On a un jour vendu une carafe et des verres à whisky à un étudiant, il était aux anges ! Il ne s'attendait pas à trouver ça chez nous et surtout à pouvoir se l'offrir !

Minou : Ce qui part bien aussi, ce sont les livres (on a des passionnés qui viennent régulièrement chercher des livres sur une thématique bien précise), les jouets et les vêtements. Depuis que les gens se mettent au vrac, on vend aussi pas mal de bocaux en verre.





Dominique : Quand les gens déposent leurs dons, on fait toujours un tri : une petite partie part malheureusement à la poubelle, une autre est donnée pour les sdf et les réfugiés et puis, on vend tout le reste. On n'accepte plus les électroménagers, c'est difficile pour nous de vérifier s'ils fonctionnent bien. Mais si on a un jour un Repair Café sur la commune, alors on les prendra à nouveau.

Minou : Le public qui vient nous rendre visite a un peu changé. Aujourd'hui, on a beaucoup de personnes qui cherchent du seconde main, non tant par nécessité que par conviction : pourquoi acheter du neuf quand on peut donner une seconde vie à des objets ? On a aussi quelques antiquaires qui passent.

Dominique : Nos nouveaux locaux sont spacieux, mais on manque déjà de place. On ne peut pas stocker beaucoup, alors on fait régulièrement un tri et on donne nos surplus à l'Asbl Solidarité Grands Froids.

On a aussi des artisans de la commune qui viennent farfouiller dans nos trésors : Christiane Boff récupère des tissus chez nous par exemple et les transforme en tabliers customisés, qu'on vend bien entendu dans la boutique!

► **Combien de bénévoles font tourner la boutique ?**

Véronique : On est onze en tout, on essaie d'être chaque fois deux ou trois en boutique. Les enfants adorent venir le mercredi, on les retrouve tous dans le rayon jouets! Ce serait chouette de pouvoir ouvrir un jour supplémentaire, mais pour ça, il faudrait trouver encore quelques personnes disponibles pour s'impliquer bénévolement.

Heures d'ouverture :

- mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30
- samedi de 10h à 12h

Une nouvelle catéchèse pour les enfants d'aujourd'hui !

Paroisses de Bonlez, Dion-le-Mont et Dion-le-Val, Longueville et Biez

Afin de s'aligner sur les méthodes proposées par le Conseil des Evêques de Belgique, le vicariat du Brabant wallon a mis au point pour la catéchèse un nouveau rythme et un programme adapté aux réalités d'aujourd'hui. Notre Unité Pastorale, composée des paroisses de Bonlez, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Longueville et Biez, s'est également lancée dans ce renouvellement. Voici de quoi bien comprendre le nouveau fonctionnement du catéchisme mis en place dans nos paroisses.

- Pour plus de cohérence au fil des années, le catéchisme est dorénavant un parcours continu de 4 ans, commençant l'année de la 2^e primaire et se terminant en fin de 5^e primaire. Ces 4 années sont organisées en suite logique d'approches et d'apprentissages progressifs : il est donc difficilement concevable de prendre le train en marche, le cycle de 4 ans devra être suivi entièrement. Ce parcours de 4 ans se veut être une réflexion continue, une découverte de plus en plus approfondie de la foi et une progression dans celle-ci. A travers des activités conviviales, ludiques et interactives, les enfants découvrent, parfois aussi avec leurs parents, les fondamentaux de la foi chrétienne et les différents sacrements qui jalonnent cette progression.
- Concrètement, les 4 années du parcours sont composées d'une année d'Eveil à la Foi et trois années de catéchisme (KT).
 - L'Eveil à la Foi a pour but de faire entrer les enfants dans le monde chrétien par la découverte de la Bible, la vie de Jésus, la prière, les temps liturgiques chrétiens (Noël, Pâques, ...);

- Les 3 années de KT qui suivent s'orientent sur les 3 axes de la Trinité : Dieu en KT1, Jésus en KT2 et l'Esprit en KT3;
- 3 sacrements sont abordés au cours des 3 années de KT : l'Eucharistie lors de la Première Communion en KT1, le Sacrement du Pardon en KT2 et la Confirmation en KT3;
- Des étapes symboliques rythment le parcours des enfants :
 - la Remise du Notre Père qui clôture l'année d'Eveil à la Foi,
 - la Remise de la Bible et la Remise de la Croix en KT1,
 - la Remise du Crédo en KT2,
 - la Retraite pour les KT3.
- Le parcours à partir de la 6^e primaire se poursuit dans le Post-KT (pole Jeunes). En effet, une fois leur parcours de catéchisme terminé, il est important que les enfants s'ouvrent au monde qui les entoure et découvrent ce que leur foi amène dans leur relation aux autres et dans la société. Rencontres, sorties, journées sportives, débats seront les outils du Post-KT.

Pour plus d'informations, notre site <https://updion.be/> est à votre disposition, et n'hésitez pas à prendre contact avec votre paroisse :

- **Bonlez** : Caroline de Villenfagne – catebonlez@gmail.com – 0487/79.36.07
- **Longueville/Biez** : Père François Kabundji – f_kabundji@yahoo.fr
- **Dion-Valmont** :
 - Pour les 4-5^{es} primaires : dion.catéchisme@gmail.com, ktdion@gmail.com
 - Pour les 2^{es} primaires : ktdion.com@gmail.com

Des nouvelles du Livre-Echange de Chaumont-Gistoux...

Les livres se partagent, les lectures se multiplient, la convivialité s'entretient !

A Chaumont-Gistoux, il n'y a pas de bibliothèque publique mais il y a... le « Livre-Echange citoyen » !

Le principe : les « livre-échangeurs » sont attendus avec un livre comme droit d'entrée (et 3€ de cotisation annuelle par famille). Ils y sont accueillis par une montagne de livres, un café, des amateurs de lectures... pour un moment en coup de vent ou une pause conviviale, selon l'envie et le temps disponible de chacun.

Depuis ses débuts, il y a déjà 8 ans, ce sont plus d'une centaine de livre-échangeurs qui partagent plus de 3.000 livres. Chaque 3^e samedi du mois, qu'il soit caniculaire ou pluvieux, samedi ordinaire ou férié, peu importe, le Livre-échange déploie sa magnifique bibliothèque et vous accueille dans la grande salle du Pôle social, rue Zaine 9 à Gistoux.

Les lectures que nous échangeons sont des livres d'édition récente et en excellent état, ce sont des romans, des essais, des biographies, des thrillers... n'hésitez pas à venir découvrir notre belle « librairie » et à y amener vos livres lors d'une prochaine rencontre, un samedi entre 10h et 12h30 : ces



21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre, 18 janvier, ... et ainsi de suite, chaque 3^e samedi du mois.

Et comme nous aimons organiser des rencontres conviviales avec des auteurs, **le 16 novembre, à 10h45**, nous vous invitons à venir rencontrer **Nicolas Boucher**, pour une conversation à bâtons rompus et la présentation de son premier roman « **Le**

pacte des promesses » (éditions Baudelaire). Nicolas Boucher est écrivain, grand voyageur, sportif, férù de théâtre, acteur et metteur en scène. Il nous parlera de son roman et de la touchante amitié entre Julie, petite fille d'une dizaine d'années, et son voisin, Monsieur Machin, tellement ancien qu'il n'a plus d'âge. Ces deux-là se retrouvent régulièrement pour de grandes conversations et pour leur jeu « pacte ou pas pacte ? ». Une histoire de complicité, une réflexion sur l'amour, sur la vie, pleine d'enseignements...



Une belle rencontre que nous attendons avec impatience, ouverte à tous.

Pour le Livre-échange citoyen,
Danielle MOREAU



Le Livre-échange citoyen est soutenu par la Commune et le CPAS de Chaumont-Gistoux, la Fondation Roi Baudouin.

Email : info@livre-echange.be - tél : 0471/08.37.80
- Livre échange citoyen



Le tango argentin s'invite à Chaumont-Gistoux !

INITIATION GRATUITE

le dimanche 15 septembre à 15h à l'Espace Perez

Après trois ans de cours de Tango Argentin, le succès est tel que Daniela Lucà et Jean Vinclair, danseurs réputés, (www.thematango.com) redémarrent une nouvelle saison de tango à l'Espace Perez.

Pour découvrir cette danse magnifique, Jean et Daniela invitent tous les amateurs à les rejoindre pour un cours d'initiation gratuite le dimanche 15 septembre de 15h à 16h à l'Espace Perez, rue du Village 5, à Dion-le-Mont.

Inscription souhaitée.

Le tango se danse à deux, venez donc avec votre partenaire et... une paire de chaussures de ville.

Pour toute information, contact et inscription, contactez Jean et Daniela sur thematango@thematango.com ou au 0475/92.00.70.

Au plaisir de vous retrouver.

Jean VINCLAIR



Les choristes de l'ensemble vocal Cantando, en version féminine cette fois (enfin presque!), vous invitent chaleureusement à venir les écouter lors de leur prochain concert le **dimanche 22 septembre, à 17h, en l'église de Vieusart.**

Six musiciens professionnels nous accompagneront dans des **Perles sacrées françaises** de la fin du XIX^e siècle (Gabriel Fauré, Camille Saint-Saëns) à la fin du XX^e siècle (Jehan Alain, Jean Langlais et Marcel Godard qui a notamment signé les chants qui jalonnent le film Des hommes et des dieux).

Vous aurez l'occasion de découvrir la très rare Messe modale en septuor de Jehan Alain (avec quatuor à cordes et flûte traversière) et les sonorités luxuriantes des orgues de l'église de Vieusart qui nous accompagneront dans quelques chants. Un patrimoine à sauvegarder et à découvrir! Cet instrument est signé Salomon Van Bever, le meilleur facteur belge du début du xx^e siècle, qui s'est formé auprès d'Aristide Cavaillé-Coll, le génial facteur d'orgues français qui nous laisse des chefs d'œuvres tels que les orgues de Notre-Dame (intact mais recouvert de poussière) et de Saint-Sulpice à Paris (entre autres).

- **Informations :** www.cantando.be
ensemble.vocal.cantando@gmail.com
- P.A.F. pour le concert : 10€ – 8€ pour les étudiants – gratuit pour les moins de 12 ans

Si le cœur vous en dit, après avoir écouté ce magnifique programme accessible à toutes les oreilles, n'hésitez pas à venir chanter avec nous dès le mois d'octobre! Nous répétons les jeudis soirs de 20h15 à 22h15 à l'Ancienne Ecole de Gistoux (chaussée de Huy 204, en tout cas jusque fin 2019). Si la moyenne d'âge des choristes tourne autour de 60 ans, le chef et une nouvelle recrue sont bien plus jeunes... Que chacune et chacun se sente donc bienvenu(e) : jeunes, hommes, femmes, ...

Au plaisir de partager la musique avec vous!

Au nom de Cantando,
Sébastien WILLEMS

Transition et écologie intérieure

Et si la transition reposait sur notre capacité à nous transformer de l'intérieur?

- ▶ Apprendre à préserver notre équilibre pour ne pas s'épuiser.
- ▶ Développer notre résilience personnelle.
- ▶ Retisser des liens avec les autres (écoute, partage, entraide)
- ▶ Retisser des liens avec la nature, ce qui nous dépasse, le sacré et développer une éco spiritualité.

Simplicité Volontaire, Sobriété Heureuse, Transition pour demain?

Pour y répondre, nous vous proposons des ateliers réguliers de réflexion et de recherche philosophique (retrouver un sens à ma vie pour me reconnecter à l'Essentiel), ainsi que l'apprentissage d'outils pratiques et efficaces pour rééquilibrer en toute autonomie nos énergies intérieures telles que la respiration en conscience, la libération des tensions physiques et psychiques par des exercices de do in, qi gong, sophrologie, méditation, etc...

Découvrez notre programme d'activités! Contactez Françoise Thyrion pour plus d'informations et inscriptions : francoise.thyrion@gmail.com ou 0478/478.513.

Programme des activités dès septembre 2019 :

1. Cours réguliers avec Françoise Thyrion :

- Respiration et vitalité les jeudis de 10h à 11h.
- Ressourcement et reconnexion à soi les mardis de 10h à 11h.



2. **Atelier «tricot-sophro»**, quelques mailles de sérénité dans un monde de stressé avec Mireille Bourguignon; un mardi ou jeudi après-midi par mois.
3. **Journées mensuelles «transition et écologie intérieure»** avec Liliane Pelleriaux et Françoise Thyrion; le dimanche 29 septembre de 10h à 16h30.
4. **Journées pour les jeunes de 17-18 ans.** Co-animation avec Françoise Thyrion et Jean-Luc Vanderborght les 28 et 29 octobre de 9h30 à 16h30.

Lieu des activités : Centre Carpediem/INVIA au 16, La Place, 1325 Vieusart

PAF : Participation consciente. Gratuit pour les journées jeunes 17-18 ans.



► LES RENCONTRES DE GISTOUX

(Association fondée en 2000)

Se déroulent à l'Ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy, 204 (Entrée par l'arrière du bâtiment)

Attention : à partir de janvier 2020, dans la salle du CPAS, rue Zaine 9 à Gistoux

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors)

de 14h à 18h, chaque premier et troisième lundi du mois
(sauf si le lundi est férié). Pas de réunion durant les mois de juillet et d'août.

Qu'y ferons-nous ?

► Dans un climat de cordialité :

- **PARLER** : français, anglais, néerlandais
- **JOUER** : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux ...
- **ECOUTER ET CONVERSER**. Le tout accompagné d'une collation.

N-B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.

Pour tout renseignement : M. D. Clérin - Tél : 010/24.16.22

CROIX-ROUGE

Agenda des collectes de sang :

- **09/10/2019 18h - 20h30** : Salle du CPAS - Rue Zaine 9 à Gistoux
- **18/11/2019 16h30 - 20h** : Salle Perez - Rue du Village 5 à Dion-le-Mont

Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonnaises :

- **Joseph JANDRAIN** Président - Gsm : 0476/20.42.00
- **Michel DEVREUX** Responsable à la promotion du don de sang - Tél. 010/68.04.89
- **Christian JACQUES** Location de matériel paramédical - Gsm : 0494/51.81.59
- **Pour tout renseignement** : mcr.ardennes-bw@croix-rouge.be

«Donneur de sang
grâce à toi, je revis»

PROCHAIN AMALGAME

Clôture des articles : 23 octobre 2019

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois de **novembre 2019**.

Critères pour la publication d'un article dans l'Amalgame :

- Seuls les articles non commerciaux recevront une suite favorable.
- Article de maximum 1 page A4, photo(s) non comprise(s) en **format Word** (.doc ou .docx) **enregistré sous le nom de votre association!**
- Pas de texte dans le corps d'un email, **uniquement** en pièce jointe.
- Photo(s) en format .jpg de **minimum 1 Mo** (enregistrée(s) sous le nom de votre association).
- Logo(s) en format .jpg, .pdf, .ai ou .eps.
- **Adresse de contact** pour l'Amalgame exclusivement : webmaster@chaumont-gistoux.be.
- Les articles seront publiés en fonction de la place disponible.

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 23 octobre 2019 ne pourra être pris en considération. Nous vous remercions pour votre compréhension.